



**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

**RECUEIL**

**DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU SDIS 25**

**NUMERO 18 DU MOIS DE OCTOBRE 2018**

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS  
10 chemin de la Clairière 25042 BESANCON CEDEX  
☎ 03 81 85 36 00 – Fax 03 81 85 37 09



**LISTE DES ACTES INSERES  
AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU SDIS 25  
N°18 DU MOIS D'OCTOBRE 2018**

*Je certifie que les actes portés sur la liste ci-dessous comportant une page, figurent dans le recueil des actes administratifs du SDIS 25 n° 18 du mois d'octobre 2018.*

  
**Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX  
Directeur départemental des services  
d'incendie et de secours,  
chef de corps**

<b>ACTES SOUMIS A PUBLICATION</b>	<b>PAGE</b>
<b><i>Délibérations du bureau du conseil d'administration du 19 octobre 2018</i></b>	
Tableau des emplois budgétaires : possibilité de recrutement d'un agent contractuel pour le poste de chef du service systèmes d'information géographique et fixation de sa rémunération .....	5
Modification du tableau des emplois budgétaires.....	7
Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade en 2019 .....	15
Décision modificative n°1 Exercice 2018 .....	20
Ajustement budgétaire du plan pluriannuel de construction et de restructuration des Centres d'Incendie et de Secours .....	58
Evolution des ressources et des charges prévisibles pour l'exercice 2019.....	83
<b><i>Arrêté de la Présidente du conseil d'administration</i></b>	
Arrêté n° 2018/1487 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part aux épreuves d'admissibilité du concours interne d'accès au cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels .....	87



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES : POSSIBILITE DE  
RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR LE  
POSTE DE CHEF DU SERVICE SYSTEMES D'INFORMATION  
GEOGRAPHIQUE ET FIXATION DE SA REMUNERATION**

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 19 octobre à 10h00, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 12 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

**Membres avec voix délibérative**

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, M. Thierry VERNIER, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Christian POURNY, M. Philippe MARECHAL.

**Membres avec voix consultative**

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Colonel Jean-Luc POTIER, Mme la Médecin hors-classe Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

**Membre de droit**

- ▶ M. Nicolas REGNY, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

**Le payeur départemental**

- ▶ M. Michel PETITCOLAS

Affiché le

**22 OCT. 2018**

**ETAIENT EXCUSES**

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Philippe GONON, Mme Michèle LETOUBLON, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Yoran DELARUE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER, M. Joseph TYRODE, M. Henri Francis DUFOUR, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND,

**PROCURATIONS**

- ▶ M. Ludovic FAGAUT, en l'absence de sa suppléante Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, donne pouvoir à Mme Florence ROGEBOZ.
- ▶ M. Philippe ALPY, en l'absence de sa suppléante Mme Marie-Laure DALPHIN, donne pouvoir à M. Thierry VERNIER.
- ▶ M. Philippe GONON, en l'absence de sa suppléante Mme Michèle LETOUBLON, donne pouvoir à M. Alain LORIGUET.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Ralph JESER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois d'octobre 2018*

**TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES : POSSIBILITE DE  
RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR LE  
POSTE DE CHEF DU SERVICE SYSTEMES D'INFORMATION  
GEOGRAPHIQUE ET FIXATION DE SA REMUNERATION**

Suite au départ par mutation du chef du service systèmes d'information géographique, un appel à candidatures a été lancé. La technicité exigée pour ce poste requiert un profil particulier.

A défaut de candidat fonctionnaire (stagiaire ou titulaire) répondant à ce profil, un agent non titulaire disposant des compétences et de la technicité exigées pourrait être recruté pour une durée de 3 ans maximum, en application du 2° de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. En effet, ce candidat a occupé des fonctions similaires pendant trois ans au sein du SDIS de la Côte d'Or.

*Les membres du comité technique ont émis un avis favorable, à l'unanimité, sur ce dossier le 9 octobre 2018.*

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent ce dossier et :*

- *autorisent le principe d'un recrutement par voie contractuelle pour le poste de chef du service systèmes d'information géographique, dans la mesure où la procédure de recrutement a mis en évidence qu'aucun candidat statutaire ne dispose du profil recherché ;*
- *fixent sa rémunération en référence à celle d'un ingénieur territorial au 1<sup>er</sup> échelon ;*
- *lui attribuent un régime indemnitaire équivalent à celui d'un ingénieur territorial chef de service.*

*Pour extrait conforme,  
La présidente du conseil d'administration,*

*Christine BOUQUIN*

Préfecture du Doubs

Reçu le 19 OCT. 2018



Contrôle de légalité

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES**

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 19 octobre à 10h00, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 12 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

**Membres avec voix délibérative**

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, M. Thierry VERNIER, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Christian POURNY, M. Philippe MARECHAL.

**Membres avec voix consultative**

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Colonel Jean-Luc POTIER, Mme la Médecin hors-classe Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

**Membre de droit**

- ▶ M. Nicolas REGNY, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

**Le payeur départemental**

- ▶ M. Michel PETITCOLAS

**ETAIENT EXCUSES**

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Philippe GONON, Mme Michèle LETOUBLON, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Yoran DELARUE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER, M. Joseph TYRODE, M. Henri Francis DUFOUR, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

**PROCURATIONS**

- ▶ M. Ludovic FAGAUT, en l'absence de sa suppléante Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, donne pouvoir à Mme Florence ROGEBOZ.
- ▶ M. Philippe ALPY, en l'absence de sa suppléante Mme Marie-Laure DALPHIN, donne pouvoir à M. Thierry VERNIER.
- ▶ M. Philippe GONON, en l'absence de sa suppléante Mme Michèle LETOUBLON, donne pouvoir à M. Alain LORIGUET.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Ralph JESER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET.

Affiché le  
22 OCT. 2018

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois d'octobre 2018*

## **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES**

### **I/ OBJET DU RAPPORT**

Ce rapport présente la modification du tableau des emplois budgétaires qui est motivée par :

- la mise en œuvre des accords issus du groupe de dialogue social ;
- l'ajustement de la structure des effectifs aux emplois pourvus ou à pourvoir.

#### **1. Mise en œuvre des accords issus du groupe de dialogue social**

<b>Suppressions de postes</b>	<b>Créations de postes</b>
1 chef-opérateur CTA-CODIS du grade de caporal-chef	1 adjoint au chef de salle CTA-CODIS du grade de sergent
1 chef-opérateur opérateur CTA-CODIS du grade de caporal	1 adjoint au chef de salle CTA-CODIS du grade de sergent

#### **2. Ajustement de la structure des effectifs aux emplois pourvus ou à pourvoir**

<b>Suppressions de postes</b>	<b>Créations de postes</b>
1 infirmier de chefferie du grade de cadre de santé de 2 <sup>ème</sup> classe	1 infirmier de chefferie du grade de cadre de santé de 1 <sup>ère</sup> classe
1 chef du service RH-formation-développement volontariat GTS du grade de capitaine au 5/11/2018	1 chef du service RH-formation-développement volontariat GTS du grade de lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe au 5/11/2018
1 chef du CSR Baume-les-Dames du grade de lieutenant hors classe au 01/12/2018	1 chef du CSR Baume-les-Dames du grade de lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe au 01/12/2018
1 officier expert (N2) bureau logistique CSP Besançon centre du grade de lieutenant de 2 <sup>ème</sup> classe	1 référent bureau logistique CSP Besançon centre/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSP Besançon centre du grade d'adjudant
1 chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSP Besançon est du grade d'adjudant	1 chef d'agrès tout engin/chef de poste CSP Besançon est du grade d'adjudant
1 gestionnaire SPP/chef d'agrès tout engin/chef de poste CSP Besançon est du grade d'adjudant	1 gestionnaire SPP/chef d'agrès tout engin CSP Besançon est du grade de sergent
1 chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSP Pontarlier du grade d'adjudant	1 chef d'équipe CSP Pontarlier du grade de caporal
1 chef d'agrès tout engin CSP Besançon centre du grade de sergent	1 chef d'équipe CSP Besançon centre du grade de caporal
1 chef d'agrès tout engin CSP Pontarlier du grade de sergent	1 chef d'équipe CSP Pontarlier du grade de caporal
1 chef d'agrès un engin une équipe CSP Pontarlier	1 chef d'équipe CSP Pontarlier du grade de caporal
1 chef du service administration générale GAF du cadre d'emplois des attachés territoriaux	1 chef du service administration générale GAF du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux



## II/ MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES

La modification du tableau des emplois budgétaires est présentée en synthèse à la page suivante, ainsi que le tableau dressant la liste précise des postes permanents créés et le grade ou le cadre d'emplois correspondant.

Cette modification ne nécessite pas l'inscription de crédits supplémentaires au chapitre 12 du budget primitif 2018.

*Les membres de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ont émis favorable, à la majorité, et ceux du comité technique ont émis un avis favorable, à la majorité, sur ce dossier le 9 octobre 2018.*

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent ce dossier et adoptent les modifications du tableau des emplois budgétaires.*

**Pour extrait conforme,  
La présidente du conseil d'administration,**

**Christine BOUQUIN**

Préfecture du Doubs

Reçu le 19 OCT. 2018



Contrôle de légalité

## SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Postes permanents créés à compter du 01/07/2018 01/10/2018				
Grades	Nombre	Postes	Groupement	Service
Contrôleur général	1	emploi fonctionnel de directeur départemental des services d'incendie et de secours	direction	
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>Contrôleurs généraux</b>		
Colonel	1	emploi fonctionnel de directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours	direction	
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>Colonels hors classe</b>		
	1	chef d'état-major	direction	
	1	chef du groupement gestion opérationnelle	GGO	
	1	chef du groupement logistique et technique	GLT	
	1	chef du groupement prévention-planification	GPP	
	1	chef du groupement territorial ouest	GTO	
	1	chef du groupement territorial est	GTE	
<b>Sous-total</b>	<b>6</b>	<b>Lieutenants-colonels</b>		
	1	chef du groupement territorial sud	GTS	
	1	chef du service prévention/adjoint au chef de groupement	GPP	prévention
	1	chef du service parc et logistique/adjoint au chef de groupement GLT	GLT	logistique
	1	chargé de mission logistique	GLT	
	1	chef du service développement du volontariat /adjoint au chef de groupement	GEC	développement du volontariat
	1	chef du service opération-prévision GTO/adjoint au chef de groupement	GTO	opération-prévision
	1	chef du service opération-prévision GTE/adjoint au chef de groupement	GTE	opération-prévision
	1	chargé de mission hygiène et sécurité	direction	
	1	chef du CSP Pontarlier/adjoint au chef de groupement	GTS	CSP Pontarlier
	1	chef du CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	1	chef du CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	chef du service prévision	GPP	prévision
	1	chef du service formation	GEC	formation
	1	chef du CTA-CODIS/adjoint au chef de groupement	GGO	CTA-CODIS
<b>Sous-total</b>	<b>14</b>	<b>Commandants</b>		
	1	chef du CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du service opération-prévision GTS	GTS	opération-prévision
	1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTO	GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du service logistique GTO	GTO	logistique
	1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTE	GTE	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du service RH-formation-développement volontariat-GTS (suppression au 5/11/2018)	GTS	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du service logistique GTE	GTE	logistique
	1	adjoint au chef du CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	1	chef du CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney
	1	chef du service mise en œuvre opérationnelle	GGO	mise en œuvre opérationnelle
	1	officier expert (N1) bureau gestion des données et CRSS CTA-CODIS/adjoint au chef du CTA-CODIS	GGO	CTA-CODIS
	1	officier expert (N1) bureau prévention 1/adjoint au chef de service	GPP	prévention
	1	officier expert (N2) bureau planification	GPP	prévision
	1	adjoint au chef du CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du CSR Morteau	GTS	CSR Morteau
	1	adjoint au chef de service/pôle mise en œuvre des formations	GEC	formation
<b>Sous-total</b>	<b>16</b>	<b>Capitaines</b>		
Lieutenant hors classe	1	chef du CSR Baume-les-Dames (suppression au 01/12/2018)	GTO	CSR Baume-les-Dames
	1	officier expert (N2) bureau prévention 2	GPP	prévention
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>Capitaines</b>		
	1	chef du service RH-formation-développement volontariat GTS au 5/11/2018	GTS	RH-formation-développement volontariat
	1	chef du service logistique GTS	GTS	logistique
	1	adjoint au chef du CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	adjoint au chef du CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier
	1	chef du CSR Baume-les-Dames au 01/12/2018	GTO	CSR Baume-les-Dames
	1	chef du CSR Saint-Vit	GTO	CSR Saint-Vit
	1	chef du CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	CSR Bethoncourt-Sochaux
	1	chef du bureau formation GTO/adjoint au chef de service	GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	officier expert (N1) bureau prévision GTO/adjoint au chef de service	GTO	opération-prévision
	1	officier expert (N1) bureau prévision GTE/adjoint au chef de service	GTE	opération-prévision
	1	officier expert (N1) bureau formation GTS/adjoint au chef de service	GTS	RH-formation-développement volontariat
	1	officier expert (N1) bureau petits matériels habillement GTS/adjoint au chef de service	GTS	logistique
	1	chef du bureau petits matériels habillement GTE	GTE	logistique
	1	officier expert (N1) bureau évaluation et gestion des ressources opérationnelles/adjoint au chef de service	GGO	mise en œuvre opérationnelle
	1	officier expert (N2) bureau doctrine opérationnelle	GGO	mise en œuvre opérationnelle
	1	officier expert (N1) bureau parc matériels roulants GTO/adjoint au chef de service	GTO	logistique
	1	officier expert (N1) bureau logistique 1/adjoint au chef de service	GLT	parc et logistique
	1	officier expert (N2) bureau RH-formation CTA-CODIS	GGO	CTA-CODIS
	1	officier expert (N2) bureau formations statutaires et réglementaires SP	GEC	formation
	1	officier expert (N2) bureau prévention 4	GPP	prévention
	1	officier expert (N2) bureau prévention 3	GPP	prévention
	1	chef du bureau prévision opérationnelle/adjoint au chef de service	GPP	prévision
	1	officier expert (N2) bureau prévention 5	GPP	prévention
	1	chef du bureau RH CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	1	chef du bureau formation CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du bureau logistique CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	chef du bureau ressources humaines CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	chef de bureau MOO-CRSS CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	chef du bureau formation CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	chef du bureau logistique CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est
	1	chef du bureau formation CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
<b>Sous-total</b>	<b>29</b>	<b>Lieutenants 1<sup>ère</sup> classe</b>		
	1	officier expert (N1) bureau mise en œuvre opérationnelle GTS/adjoint au chef de service	GTS	opération-prévision
	1	officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTE	GTE	opération-prévision
	1	officier expert (N2) bureau prévision GTS	GTS	opération-prévision
	1	officier expert (N2) bureau mise en œuvre opérationnelle GTO	GTO	opération-prévision
	1	officier expert (N2) bureau petits matériels habillement GTO	GTO	logistique
	1	officier expert (N2) bureau parc matériels roulants	GTS	logistique
	1	officier expert (N2) bureau logistique-ESP-Besançon centre	GPP	CSP-Besançon centre
	1	officier expert (N2) bureau MOO-CRSS CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
	1	officier expert (N2) bureau ressources humaines/formation CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier
	1	officier expert (N2) bureau ressources humaines CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	officier expert (N2) bureau formation au secourisme et aux spécialités opérationnelles, techniques et logistiques	GEC	formation
<b>Sous-total</b>	<b>12</b>	<b>Lieutenants 2<sup>ème</sup> classe</b>		

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Grades	Nombre	Postes	Groupement	Service	
Adjudant	8	chefs d'agrès tout engin/chefs de poste CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre	
	16	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre	
	5	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est	
	19	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est	
	11	chefs d'agrès tout engin/chefs de poste CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard	
	7	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard	
	4	chefs d'agrès tout engin/chefs de poste CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier	
	13	chefs d'agrès tout engin/sous-officiers de garde CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier	
	2	chefs d'agrès tout engin/chefs de poste/chefs de bureau CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney	
	1	chef d'agrès tout engin/chef de poste CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney	
	3	chefs de salle CTA	GGO	CTA-CODIS	
	4	adjoints au chef de salle CTA	GGO	CTA-CODIS	
	1	réfèrent bureau élaboration du PPF/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSP Besançon est	GEC	formation	
	1	réfèrent bureau logistique CSP Besançon centre/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre	
	1	chef du bureau MOO-CRSS/chef d'agrès tout engin/chef de poste CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard	
	1	réfèrent bureaux logistique/ MOO-CRSS CSP Pontarlier/chef d'agrès tout engin/chef de poste CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier	
	1	chef du bureau MOO-CRSS/chef d'agrès tout engin/chef de poste CSR Baume les Dames	GTO	CSR Baume les Dames	
	1	réfèrent logistique/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Baume les Dames	GTO	CSR Baume les Dames	
	1	prévisionniste GTE/chef d'agrès tout engin	GTE	opération-prévision	
	1	gestionnaire habillage GTO/chef d'agrès tout engin/chef de poste CSP Besançon centre	GTO	logistique	
	4	gestionnaire SPP/chef d'agrès tout engin/chef de poste CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est	
	1	gestionnaire SPP/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier	
	1	gestionnaire SPP/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre	
	1	gestionnaire SPP/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard	
	1	réfèrent formation/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	CSR Bethoncourt-Sochaux	
	1	réfèrent formation/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Morteau	GTS	CSR Morteau	
	1	gestionnaire formation GTO/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSP Besançon est	GTO	RH-formation-développement volontariat	
	1	gestionnaire habillage GTE/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	logistique	
	1	réfèrent bureau formation GTE/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	RH-formation-développement volontariat	
	1	gestionnaire formation GTE/chef d'agrès tout engin/sous-officier de garde CSP Montbéliard	GTE	RH-formation-développement volontariat	
	<b>Sous-total</b>	<b>494</b>	<b>103</b>	<b>Adjudants</b>	
	Sergent	17	chefs d'agrès tout engin CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
		16	chefs d'agrès un engin une équipe Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre
11		chefs d'agrès tout engin CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est	
7		chefs d'agrès un engin une équipe Besançon est	GTO	CSP Besançon est	
7		chefs d'agrès tout engin CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard	
15		chefs d'agrès un engin une équipe Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard	
8		chefs d'agrès tout engin CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier	
8		chefs d'agrès un engin une équipe CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier	
1		chef d'agrès tout engin CSP CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney	
1		chef d'agrès un engin une équipe CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney	
16		adjoints au chef de salle CTA	GGO	CTA-CODIS	
1		prévisionniste GTO	GTO	opération-prévision	
1		chef du bureau logistique/chef d'agrès tout engin CSR Morteau	GTS	CSR Morteau	
1		réfèrent mise en œuvre opérationnelle-CRSS/chef d'agrès tout engin CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	CSR Bethoncourt-Sochaux	
1		magasinier GTE/chef d'agrès 1 engin/1 équipe CSR Bethoncourt-Sochaux	GTE	logistique	
1		gestionnaire SPP/chef d'agrès tout engin CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est	
<b>Sous-total</b>		<b>99</b>		<b>Sergents</b>	
Caporal-chef	18	chefs d'équipe CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre	
	10	chefs d'équipe CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est	
	5	chefs d'équipe CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard	
	7	chefs d'équipe CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier	
	1	chef d'équipe CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney	
6	chefs-opérateurs CTA	GGO	CTA-CODIS		
<b>Sous-total</b>	<b>47</b>	<b>46</b>	<b>Caporaux-chefs</b>		
Caporal Sapeur	15	équippers ou chefs d'équipe CSP Besançon centre	GTO	CSP Besançon centre	
	19	équippers ou chefs d'équipe CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon est	
Sous-total	7	équippers ou chefs d'équipe CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard	
	10	équippers ou chefs d'équipe CSP Pontarlier	GTS	CSP Pontarlier	
	1	équippier ou chef d'équipe CSR Audincourt-Valentigney	GTE	CSR Audincourt-Valentigney	
16	opérateurs ou chefs-opérateurs CTA	GGO	CTA-CODIS		
<b>Sous-total</b>	<b>67</b>	<b>60</b>	<b>Caporaux / Sapeurs 1<sup>ère</sup> classe</b>		
<b>Total :</b>	<b>587</b>		<b>Filière SPP (hors SSSM)</b>		
Médecin hors classe	1	médecin chef-adjoint/médecin chef par intérim	SSSM	SSSM	
Médecin de classe normale	1	médecin de groupement GTO	GTO	SSSM	
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>		<b>Médecins</b>		
Pharmaciens hors classe	1	pharmacien chef	SSSM		
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>		<b>Pharmaciens</b>		
Cadre de santé de 3 <sup>ème</sup> classe	1	infirmier du chefferie	SSSM		
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>		<b>Cadres de santé</b>		
Infirmier hors classe	1	infirmier de groupement GTS	GTS	SSSM	
Infirmier de classe supérieure	1	infirmier de groupement GTO	GTO	SSSM	
Infirmier de classe normale	1	infirmier de groupement GTE	GTE	SSSM	
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>		<b>Infirmiers</b>		
<b>Total :</b>	<b>8</b>		<b>Filière SPP (SSSM)</b>		

## SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS

Grades	Nombre	Postes	Groupement	Service
Cadre d'emplois des attachés territoriaux	1	chef de groupement administration et finances	GAF	
	1	chef de groupement emploi et compétences	GEC	
	1	chef de service évaluation	direction	évaluation
	1	chef de service ressources humaines/adjoint au chef de groupement	GEC	ressources humaines
	1	chef de service communication	direction	communication
	1	chef de service finances/adjoint au chef de groupement	GAF	finances
	1	chef de service juridique	GAF	juridique
	1	chef de service achat et marchés publics	GAF	achats-marchés publics
	1	chef de service administration générale	GAF	administration générale
	1	chargé de mission ressources humaines	GEC	
1	Experte masse salariale/statut FPT/paramétrages logiciel gestion RH	GEC	ressources humaines	
<b>Sous-total</b>	<b>14</b>	<b>Cadre d'emplois des attachés territoriaux</b>		
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	1	chef de bureau finances/adjoint au chef de service	GAF	finances
	1	chef de service administration générale	GAF	administration générale
	1	experts marchés publics/adjoint au chef de service	GAF	finances
	2	experts marchés publics	GAF	achats-marchés publics
	1	adjoint au chef de service juridique	GAF	juridique
	1	adjoint chef de service administration générale	GAF	administration générale
	1	adjoint au chef de service	direction	communication
	1	chef de bureau gestion administrative SPP/PATS	GEC	ressources humaines
	1	chef de bureau développement des ressources humaines	GEC	ressources humaines
	1	chef de bureau gestion administrative SPV/adjoint au chef de service	GEC	ressources humaines
	1	chef de bureau gestion et contrôle des compétences	GEC	formation
	1	chef de bureau formation des PATS et gestion des formations extérieures	GEC	formation
	1	chef de bureau contrats et conventions	GLT	immobilier
	1	chef de bureau ressources humaines GTO	GTO	RH-formation-développement volontariat
	1	chef de bureau ressources humaines GTE	GTE	RH-formation-développement volontariat
	1	chef de bureau ressources humaines GTS	GTS	RH-formation-développement volontariat
	2	assistants de direction	direction	
	1	gestionnaire sapeurs-pompiers volontaires	GEC	ressources humaines
	1	gestionnaire des RH	GEC	ressources humaines
	1	gestionnaire des RH chargé de la protection sociale	GEC	ressources humaines
1	gestionnaire financière et comptable	GAF	finances	
1	secrétaire-coordonateur SSSM (équivalent gestionnaire)	SSSM		
<b>Sous-total</b>	<b>29</b>	<b>Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux</b>		
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	secrétaire-assistant de gestion GAF	GAF	
	2	secrétaires-assistants de gestion GEC	GEC	
	2	secrétaires-assistants de gestion GGO	GGO	
	3	secrétaires-assistants de gestion GLT	GLT	
	3	gestionnaires GPP	GPP	
	2	secrétaires-assistants de gestion GTO	GTO	
	1	secrétaire-assistant de gestion CSP Besançon centre et GTO/agent d'accueil GTO	GTO	
	1	secrétaire-assistant de gestion SSSM GTO	GTO	SSSM
	3	secrétaires-assistants de gestion GTE	GTE	
	1	secrétaire-assistant de gestion SSSM GTE	GTE	SSSM
	2	secrétaires GTS assistants de gestion/secrétaires-assistants de gestion SSSM GTS	GTS	
	1	secrétaire-assistant de gestion CSP Besançon est	GTO	CSP Besançon centre
	1	secrétaire-assistant de gestion CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
	1	secrétaires-assistants de gestion CSR Baume les Dames	GTS	CSR Baume les Dames
	0,5	secrétaire-assistant de gestion CSR Morveau	GTS	CSR Morveau
	1	secrétaire-assistant de gestion GAF/agent d'accueil direction	GAF	administration générale
	1	assistant de gestion financière	GAF	finances
	4	gestionnaires carrière-pale	GEC	ressources humaines
	1	gestionnaire des RH	GEC	ressources humaines
	1	gestionnaire formation	GEC	ressources humaines
1	gestionnaire sapeurs-pompiers volontaires	GEC	ressources humaines	
1	correspondante administration générale-finances/secrétaire-assistant de gestion CSR Audincourt-Valentigney	GTE		
<b>Sous-total</b>	<b>34,5</b>	<b>Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux</b>		
<b>Total</b>	<b>68,5</b>	<b>Filière administrative</b>		
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	1	chef de service systèmes d'information et réseaux	GGO	SIR
	1	chef de service systèmes d'informations géographiques	GPP	SIG
	1	chef de service immobilier	GLT	immobilier
	1	responsable sécurité des systèmes d'information/adjoint au chef de service	GGO	SIR
1	chef de bureau conduite d'opérations-plan pluriannuel d'investissement	GLT	immobilier	
<b>Sous-total</b>	<b>5</b>	<b>Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux</b>		
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	1	chef de bureau base de données	GGO	SIR
	1	chef de bureau logistique 2	GLT	parc et logistique
	1	chef de bureau maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement/adjoint au chef de service	GLT	immobilier
	1	administrateur base de données	GGO	SIR
	1	technicien support et service	GGO	SIR
	1	technicien responsable des études et applications informatiques	GGO	SIR
	1	chef de bureau exploitation	GGO	SIR
1	technicien maintenance maîtrise d'œuvre et petites opérations d'investissement	GLT	immobilier	
<b>Sous-total</b>	<b>8</b>	<b>Cadre d'emplois des techniciens territoriaux</b>		
Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	1	chef de bureau atelier télécom	GGO	SIR
	1	chef de l'atelier départemental	GLT	parc et logistique
	1	chef de la plate-forme logistique départementale	GLT	parc et logistique
	1	chef de bureau parc matériels roulants GTE	GTE	logistique
	1	mécanicien/adjoint au chef de l'atelier départemental	GLT	parc et logistique
	2	mécaniciens atelier départemental	GLT	parc et logistique
	1	magasinier plate-forme logistique/contrôleur matériel électrique	GLT	parc et logistique
1	contrôleur EPJ/adjoint au chef de la plate-forme logistique	GLT	parc et logistique	
<b>Sous-total</b>	<b>9</b>	<b>Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux</b>		
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	1	administrateur réseaux télécoms	GGO	SIR
	1	mécanicien atelier départemental	GLT	parc et logistique
	1	magasinier GTO	GTO	logistique
	1	mécanicien atelier départemental	GLT	parc et logistique
	1	mécanicien GTE	GTE	logistique
	1	mécanicien GTS	GTS	logistique
	1	mécanicien GTO	GTO	logistique
	1	contrôleur matériel incendie plate-forme logistique	GLT	parc et logistique
	1	magasinier plate-forme logistique	GLT	parc et logistique
	1	gestionnaire habillement GTS	GTS	logistique
	1	agent d'entretien CSP Montbéliard	GTE	CSP Montbéliard
1	technicien SIG/adjoint au chef de service	GPP	SIG	
<b>Sous-total</b>	<b>12</b>	<b>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux</b>		
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>Filière technique</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>497,5</b>			

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES  
AVANCEMENTS DE GRADE EN 2019**

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 19 octobre à 10h00, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 12 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

**Membres avec voix délibérative**

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, M. Thierry VERNIER, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Christian POURNY, M. Philippe MARECHAL.

**Membres avec voix consultative**

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Colonel Jean-Luc POTIER, Mme la Médecin hors-classe Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

**Membre de droit**

- ▶ M. Nicolas REGNY, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

**Le payeur départemental**

- ▶ M. Michel PETITCOLAS

**ETAIENT EXCUSES**

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Philippe GONON, Mme Michèle LETOUBLON, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Alain BLESSEMILLE, M. Yoran DELARUE, M. Fabrice TAILLARD, M. Philippe GAUTIER, M. Joseph TYRODE, M. Henri Francis DUFOUR, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

**PROCURATIONS**

- ▶ M. Ludovic FAGAUT, en l'absence de sa suppléante Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, donne pouvoir à Mme Florence ROGEBOZ.
- ▶ M. Philippe ALPY, en l'absence de sa suppléante Mme Marie-Laure DALPHIN, donne pouvoir à M. Thierry VERNIER.
- ▶ M. Philippe GONON, en l'absence de sa suppléante Mme Michèle LETOUBLON, donne pouvoir à M. Alain LORIGUET.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Ralph JESER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois d'octobre 2018*

**Affiché le  
22 OCT. 2018**

## **DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE EN 2019**

Par délibération en date du 17 octobre 2017, le conseil d'administration du SDIS a déterminé pour l'année 2018 les taux de promotion pour les personnels administratifs et techniques et sapeurs-pompiers professionnels, appelés communément « ratios promus-promouvables » et encadrant les avancements de grade pouvant être prononcés au titre de cette année.

Conformément au principe retenu de délibérer chaque année et afin de proposer aux CAP compétentes les tableaux d'avancement pour 2019, il convient de déterminer les taux de promotion pour l'année considérée.

### **I/Rappels**

**Le taux de promotion** se définit comme le **pourcentage des agents remplissant les conditions individuelles pour bénéficier d'un avancement de grade** qui pourraient être inscrits sur le tableau annuel d'avancement.

En d'autres termes, il permet de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, **le nombre maximum (ou plafond)** de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

$$\begin{array}{r} \text{Nombre de fonctionnaires remplissant à titre personnel les conditions d'avancement de grade} \\ \times \\ \text{Taux fixé par l'assemblée délibérante} \\ = \\ \text{Nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus au grade supérieur} \end{array}$$

Il s'applique uniquement aux avancements de grade au sein d'un cadre d'emplois (à ne pas confondre avec la promotion interne qui implique un changement de cadre d'emplois).

**Il est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité technique.**

Depuis la délibération du 29 novembre 2007, le conseil d'administration du SDIS a retenu le **principe de fixer chaque année des taux différenciés pour chaque grade**, en fonction des paramètres suivants :

- le nombre d'agents promouvables dans chaque grade,
- les besoins des services en grades d'avancement, en cohérence avec l'organigramme-cible,
- l'impact budgétaire,
- la valeur professionnelle des agents remplissant les conditions pour être promus.

## **II/ Les taux proposés pour 2019 (cf. tableau ci-annexé)**

Pour 2019, la prise en compte combinée de ces principes conduit aux propositions suivantes :

- 1- dans les cas où **une seule personne est promouvable** dans un grade d'avancement, le taux est fixé à **100 %**, si ce grade est **en cohérence avec l'organigramme-cible**; **dans le cas contraire** (pas de possibilité de créer le grade au regard de l'organigramme-cible), il est fixé à **0 %**.
- 2- dans les cas où **plusieurs personnes sont promouvables** dans un grade d'avancement, le taux retenu est compris **entre 0 et 100 %** et **le résultat est arrondi à l'entier supérieur**.

L'assiette d'application de chaque ratio pour 2019 sera arrêtée à la date d'établissement du tableau d'avancement en prenant en compte dans l'effectif existant à cette date :

- les agents qui auront rempli les conditions d'ancienneté d'ici le 31 décembre 2019 ou à la date impérative définie par le statut particulier <sup>1</sup>
- les agents qui auront réussi l'examen professionnel au 31 décembre 2018.

Enfin, les ratios proposés pour 2019 correspondent aux besoins liés à l'organisation actuelle du SDIS. En cas de modification de cette dernière consécutivement aux études en cours, des nouveaux ratios pourront être proposés pour permettre les éventuelles nominations supplémentaires.

## **III/ L'établissement des tableaux annuels d'avancement 2019**

**Il est rappelé que l'inscription d'un agent sur le tableau annuel d'avancement de grade n'est pas automatique, même si les ratios le permettent.** De même, l'autorité territoriale reste libre de nommer ou non les agents inscrits au tableau.

Il en résulte que le tableau annuel d'avancement pour chaque grade sera établi en cohérence avec les dispositions définies ci-dessus, à savoir :

- il ne comprendra pas un nombre d'agents supérieur au ratio défini ;
- les agents pourront y être inscrits s'ils remplissent non seulement les conditions statutaires requises (ancienneté et/ou réussite à un examen professionnel) mais aussi les critères individuels d'avancement (valeur professionnelle et acquis de l'expérience professionnelle).

Par ailleurs, si l'agent remplit les conditions statutaires en cours de mois, sa nomination n'interviendra qu'au 1<sup>er</sup> du mois suivant.

<sup>1</sup> A la date du 1<sup>er</sup> janvier pour les avancements suivants : de lieutenant de 2<sup>ème</sup> classe à lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe et de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe à lieutenant hors classé

Tableau : Taux de promotion 2019

catégorie	code	emploi d'emploi	grade d'origine	grade d'emploi	effectif titulaire au grade d'origine au 31/12/2018	nombre de promotions pour l'année 2019	taux	nombre de promotions postulatifs 2019	Observation
ADMINISTRATIVE	C	adjoints administratifs territoriaux	adjoint administratif	adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	5	1	100 %	1	
			adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	7	0	/	0	
	B	rédacteurs territoriaux	rédacteur	rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	4	1	0 %	0	Pas de lauréat de l'examen professionnel donc pas de nomination au choix possible car une nomination au choix en 2017
			rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	7	6	0 %	0	La création de postes supplémentaires dans ce grade ne correspond pas aux besoins du SDIS (cf. organigramme-cible)
	A	attachés territoriaux	attaché	attaché principal	3	0	/	0	
			attaché principal	Attaché hors classe	6	0	/	0	
TECHNIQUE	C	adjoints techniques territoriaux	adjoint technique	adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	4	1	100 %	1	
			adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	0	1	0 %	0	La création d'un poste supplémentaire dans ce grade ne correspond pas aux besoins du SDIS (cf. organigramme-cible)
		agents de maîtrise territoriaux	agent de maîtrise	agent de maîtrise principal	4	1	100 %	1	
	B	techniciens territoriaux	technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	0	2	0 %	0	La création de postes supplémentaires dans ce grade ne correspond pas aux besoins du SDIS (cf. organigramme-cible)
	A	ingénieurs territoriaux	ingénieur	ingénieur principal	2	2	0 %	0	La création de postes supplémentaires dans ce grade ne correspond pas aux besoins du SDIS (cf. organigramme-cible)
			ingénieur principal	ingénieur hors classe	2	1	0 %	0	La création de postes supplémentaires dans ce grade ne correspond pas aux besoins du SDIS (cf. organigramme-cible)



SDIS	GVT	niveau de fonction	grade d'origine	grade (classé)	Effectif initial des agents d'origine au 01/08/2017	nombre de promotions autorisées 2019	ratio	nombre de nominations au choix en 2019	Observations
SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS	C	sapeurs et caporaux	caporal	caporal-chef	58	14	14 % (a)	2	
		sous-officiers	sergent	adjudant	99	49	16 %	8	
	B	lieutenants	lieutenant de 2 <sup>ème</sup> classe	lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe	8	3 (b)	65 %	2 (b)	La création de deux postes supplémentaires correspond aux besoins du SDIS (cf. organigramme-cible).
			lieutenant de 1 <sup>ère</sup> classe	lieutenant hors classe	29	17	11 %	2 (c)	
	A	capitaines, commandants, lieutenants-colonels	capitaine	commandant	14	4	25 %	1	
			commandant	lieutenant-colonel	14	6	16 %	1	
		infirmiers	infirmier de classe supérieure	infirmier hors classe	1	1	100 %	1	
		médecins et pharmaciens	pharmacien hors classe	pharmacien de classe exceptionnelle	1	0	/	0	
			médecin de classe normale	médecin hors classe	1	1	0 %	0	Agent mis à disposition
			médecin hors classe	médecin de classe exceptionnelle	1	0	/	0	

(a) Ratio obligatoire prévu par le statut particulier du cadre d'emplois

(b) Pas de candidat à l'examen professionnel de lieutenant de 1ère classe

(c) 2 nominations et ratio à 11 % (une nomination au choix et une nomination après examen professionnel) si mobilité d'un lauréat de l'examen professionnel sur un poste permettant une nomination à ce grade, 0 nomination au choix dans le cas contraire et ratio à 0 %.

NB : Les grades indiqués sont ceux pour lesquels le SDIS comprend parmi ses effectifs au moins un agent.

*Les membres du comité technique ont émis un avis favorable, à la majorité, sur ce dossier le 9 octobre 2018.*

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent ce dossier et adoptent les taux de promotion pour l'année 2019 relatifs aux filières administrative, technique et sapeurs-pompiers professionnels.*

Préfecture du Doubs

Reçu le 19 OCT. 2018



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,  
La présidente du conseil d'administration,

Christine BOUQUIN

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

Affiché le  
22 OCT. 2018

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**DECISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 19 octobre à 10h00, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

**Membres avec voix délibérative**

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, M. Thierry VERNIER, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Fabrice TAILLARD, M. Christian POURNY, M. Philippe MARECHAL.

**Membres avec voix consultative**

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Colonel Jean-Luc POTIER, Mme la Médecin hors-classe Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

**Membre de droit**

- ▶ M. Nicolas REGNY, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

**Le payeur départemental**

- ▶ M. Michel PETITCOLAS

**ETAIENT EXCUSES**

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Philippe GONON, Mme Michèle LETOUBLON, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Yoran DELARUE, M. Philippe GAUTIER, M. Joseph TYRODE, M. Henri Francis DUFOUR, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

**PROCURATIONS**

- ▶ M. Ludovic FAGAUT, en l'absence de sa suppléante Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, donne pouvoir à Mme Florence ROGEBOZ.
- ▶ M. Philippe ALPY, en l'absence de sa suppléante Mme Marie-Laure DALPHIN, donne pouvoir à M. Thierry VERNIER.
- ▶ M. Philippe GONON, en l'absence de sa suppléante Mme Michèle LETOUBLON, donne pouvoir à M. Alain LORIGUET.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Ralph JESER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois d'octobre 2018*

**DECISION MODIFICATIVE N°1 EXERCICE 2018**

Ce projet de première décision modificative de l'année 2018 porte sur les sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2018.

Les flux budgétaires de cette décision modificative sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	BP 2018 avec reports	Décision modificative n°1			BP + DM
		Réel	Ordre	Total DM	
Dépenses de fonctionnement	50 671 755 €	17 900 €		17 900 €	50 689 655 €
Recettes de fonctionnement	54 433 108 €		17 900 €	17 900 €	54 451 008 €
<b>Solde fonctionnement</b>	<b>3 761 353 €</b>	<b>- 17 900 €</b>	<b>17 900 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 761 353 €</b>
Dépenses d'investissement	14 042 920 €	-360 885 €	2 360 841 €	1 999 956 €	16 042 876 €
Recettes d'investissement	14 042 920 €	-342 985 €	2 342 941 €	1 999 956 €	16 042 876 €
<b>Solde investissement</b>	<b>- €</b>	<b>17 900 €</b>	<b>- 17 900 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

Le projet soumis à votre approbation ne nécessite donc aucune contribution complémentaire de la part du conseil départemental.

Cette décision modificative entraîne une augmentation des dépenses de fonctionnement (17,9 K€), compensée par une augmentation des recettes du même montant. En section d'investissement, les dépenses diminuent de 343 K€ et les recettes sont ajustées pour le même montant.

Ainsi, cette décision modificative porte sur les points suivants :

- En section de fonctionnement (I) :
  - Des virements de crédits au sein des chapitres 011 et 67 (A) ;
  - Des transferts de crédits, du chapitre 022 vers le chapitre 011 (B) ;
  - Une augmentation des recettes d'ordre (C) ;
- En section d'investissement (II) :
  - Une diminution des dépenses réelles (A) ;
  - Une augmentation des dépenses d'ordre (B) ;
  - Une diminution des recettes réelles
  - Des opérations patrimoniales (C).

## I. Les modifications apportées à la section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	DM	Recettes de fonctionnement	DM
Chapitre 011	180 000 €	Opérations d'ordre	17 900 €
Chapitre 022	- 162 100 €		
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>	<b>17 900 €</b>	<b>Total Recettes Fonctionnement</b>	<b>17 900 €</b>

### A. Virements de crédits au sein des chapitres 011 et 67

Les virements de crédits sont des virements effectués entre articles appartenant à un même chapitre, ici les chapitres 011 « charges à caractère général » et 67 « charges exceptionnelles ».

Gestionnaire	Code Nature	Intitulé Nature	Demande DM
Communication	60623	Alimentation	3 000 €
Communication	611	Contrat de presta. de services	- 8 000 €
Communication	6232	Fêtes et cérémonies	- 4 000 €
Communication	6236	Catalogues et imprimés	- 10 000 €
Direction	60623	Alimentation	5 000 €
Parc et logistique	60632	Fourniture de petit équipement	4 000 €
Parc et logistique	60636	Habillement et vêtements de travail	- 4 000 €
Parc et logistique	6067	Produits d'intervention	- 4 000 €
Parc et logistique	611	Contrat de prestation de services	4 000 €
Parc et logistique	61551	Matériel roulant	50 000 €
Immobilier	60611	Eau et assainissement	7 000 €
Immobilier	60621	Combustibles	23 400 €
Immobilier	60631	Fournitures d'entretien	- 6 000 €
Immobilier	615221	Bâtiments publics	2 484 €
Immobilier	6156	Maintenance	- 7 889 €
Immobilier	617	Etudes et recherches	7 117 €
Immobilier	6283	Frais de nettoyage des locaux	- 5 000 €
Gestion des personnels	6232	Fêtes et cérémonies	- 25 000 €
Gestion des personnels	62871	A la collectivité de rattachement	- 40 000 €
Finances	611	Contrat de presta. de services	6 000 €
Finances	6132	Locations immobilières	- 10 000 €
Finances	6161	Multirisques	- 5 000 €
Finances	6185	Frais de colloques & séminaire	- 357 €
Finances	6226	Honoraires	- 1 500 €
Finances	6227	Frais d'actes & de contentieux	- 1 000 €
Finances	6236	Catalogues et imprimés	22 000 €
Groupement EST	60623	Alimentation	1 250 €
Groupement EST	60631	Fournitures d'entretien	- 150 €
Groupement EST	60632	Fourniture de petit équipement	- 500 €
Groupement SUD	60623	Alimentation	2 145 €
Groupement SUD	60631	Fournitures d'entretien	- 500 €
Plan immobilier	6162	Assurance dommage ouvrage	- 4 500 €
		<b>Total Chapitre 011</b>	<b>- €</b>
Finances	6711	Intérêts moratoires et pénalités	- 500 €
Finances	6712	Amendes fiscales et pénales	- 500 €
Finances	673	Titres annulés s/exercice antérieur	- 4 000 €
Finances	678	Autres charges exceptionnelles	5 000 €
		<b>Total Chapitre 67</b>	<b>- €</b>

### **B. Transfert de crédits entre le chapitre 022 et le chapitre 011**

En complément des virements de crédits présentés ci-dessus, il convient d'abonder le chapitre 011 à hauteur de 180 K€ afin de faire face aux dépenses supplémentaires pour l'énergie et le carburant :

- Les dépenses liées à l'énergie progressent en raison des augmentations tarifaires ;
- Les dépenses de carburant progressent pour les mêmes motifs, mais également en raison de l'augmentation des kilomètres parcourus liée à la hausse de l'activité opérationnelle et au déménagement de l'hôpital Nord Franche Comté.

➤ Article 60612 "Energie -électricité " =	+ 60 000 €
➤ Article 60622 « Carburants » =	+ 120 000 €

Ces dépenses supplémentaires attendues au chapitre 011 seront financées par l'augmentation des recettes d'ordre (voir ci-après) et par un prélèvement de 162 K€ sur le chapitre 022 « Dépenses imprévues ». En effet, ce chapitre est doté de 400 K€ mais n'a enregistré aucune dépense à ce jour.

➤ Chapitre 022 « Dépenses imprévues » =	- 162 100 €
---	-------------

### **C. Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections = + 17 900 €**

La neutralisation de l'amortissement de l'atelier technique départemental, opération clôturée fin 2017 et amortie depuis 2018, n'a pas été intégrée à la prévision budgétaire.

Il convient donc d'ajouter 17 900 € à la prévision du chapitre 042, ce qui constitue une recette d'ordre complémentaire en section de fonctionnement. On retrouvera, en parallèle, l'inscription d'une dépense de même montant en section d'investissement.

➤ Chapitre 042 " Opérations d'ordre de transfert entre sections " =	+ 17 900 €.
---	-------------

## II. Les modifications apportées à la section d'investissement

Dépenses d'investissement	DM	Recettes d'investissement	DM
Chapitre 20	- 30 866 €	Chapitre 13	- 19 640 €
Chapitre 21	34 381 €	Chapitre 16	- 323 345 €
Chapitre 23	- 366 400 €		
Chapitre 27	2 000 €		
Chapitre 040	17 900 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>- 342 985 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>- 342 985 €</b>
Chapitre 041	2 432 941 €	Chapitre 041	2 432 941 €

### A. Les dépenses réelles d'investissement = - 360 885 €

- **Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : - 31 K€**

Il s'agit d'études prévues pour les opérations de travaux réalisées hors autorisation de programme. Certaines études ont été réalisées pour des montants inférieurs aux prévisions, d'autres sont reportées ou annulées.

➤ *Article 2031 " Etudes " = - 30 866 €.*

- **Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » + 34 K€**

Les mouvements de dépenses sont retracés dans le tableau ci-dessous :

Gestionnaire			Demande DM	Motif
Logistique	2182	Matériel de transport	- 24 000 €	Report de l'acquisition d'un gerbeur
Logistique	21568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	38 000 €	Acquisition d'un compresseur d'air
AP Véhicules	21561	Mat. d'incendie & de secours	- 22 000 €	Economies sur les acquisitions et annulation de l'acquisition d'une MPR
AP Véhicules	2182	Matériel de transport	22 000 €	Divers surcoûts
AP Casernes	2183	Matériel informatique	- 9 619 €	Divers surcoûts
AP Casernes	2184	Matériel de bureau et mobilier	- 35 000 €	Décalages opérations
AP Casernes	2188	Autres	5 000 €	Divers surcoûts
Immobilier	2184	Matériel de bureau et mobilier	60 000 €	Remplacement mobilier du CTA : initialement prévu sur 2 ans, tout en 2018
		<b>Total chapitre 21</b>	<b>34 381 €</b>	

- **Chapitre 23 « Immobilisations en cours » : - 366 K€**

Les diminutions de crédits sollicitées sur ce chapitre portent sur les APCP du plan immobilier. Elles sont présentées dans un rapport dédié.

➤ *Chapitre 23 : - 366.400 €*

231312	Centres d'incendie et secours	- 295 000 €
232	Immo incorporelles en cours	- 183 400 €
237	Avances / immo incorporelles	3 000 €
238	Avances / immo corporelles	109 000 €

- **Chapitre 27 « Autres immobilisations financières » : 2 000 €**

Il s'agit d'inscrire des crédits permettant de prendre en compte la caution à verser pour le logement du Directeur adjoint, ainsi que d'autres cautions susceptibles d'être demandées pour des locations de salles.

➤ 275 « dépôts et cautionnement » : + 2 000 €

- **B. Les dépenses d'ordre d'investissement = + 17 900 €**

Cette dépense alimente la recette présentée en section de fonctionnement. Il s'agit de la neutralisation de l'amortissement de l'atelier technique départemental.

➤ Chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » : + 17 900 €

- **C. Les recettes réelles d'investissement = - 343 K€**

- **Chapitre 13 « Subventions d'investissement reçues » : - 20 K€**

Dans le cadre du financement du plan immobilier, une recette de 19 640 € était prévue en 2018 pour l'opération « La Fuvelle-Rive Gauche », correspondant au tiers de la subvention attendue. En raison du décalage de l'opération, cette recette ne sera pas perçue en 2018.

➤ Article 1314 « Subvention des communes » : - 19 640 €

- **Chapitre 16 « Emprunts » : - 323 K€**

Afin d'équilibrer la section d'investissement, il est proposé de diminuer le montant d'emprunt inscrit au budget, à hauteur de - 323 K€.

➤ Article 1641 « Emprunts en euros » : - 323 345 €

- **D. Les opérations d'ordre en section d'investissement**

- **Chapitre 041 Opérations patrimoniales (Dépenses et recettes) = 2 342 940,54 €**

Ces écritures d'ordre sont neutres sur l'équilibre du budget car elles sont constituées d'une dépense et d'une recette de 2,3 M€, en section d'investissement.

Elles ont pour objet de prendre en compte l'avancement des opérations réalisées par le SDIS.

Il s'agit ainsi de rattacher les études préalables, les honoraires et les avances aux travaux correspondants, ainsi que de rattacher une avance versée pour l'acquisition d'un véhicule.

Dépenses		Recettes	
231312 Centres d'incendie	2 281 376,21 €	2031	Frais d'études 38 849,49 €
231735 Installations d'agencement	54 307,27 €	232	Immo incorporelles en cours 180 333,99 €
21561 Matériel mobile incendie	7 257,06 €	237	Avances sur immo incorporelles 190 500,00 €
		238	Avances sur immo corporelles 1 933 257,06 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>2 342 940,54 €</b>		<b>2 342 940,54 €</b>

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent ce dossier, à savoir :*

- *approuvent cette décision modificative ;*
- *approuvent les inscriptions budgétaires présentées dans la maquette jointe en annexe.*

**Pour extrait conforme,  
La présidente du conseil d'administration,**

**Christine BOUQUIN**

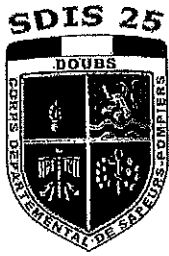
Préfecture du Doubs

Reçu le 19 OCT. 2018



Contrôle de légalité





## REPUBLIQUE FRANCAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DU DOUBS**

**M 61**

**DECISION MODIFICATIVE N°1**

**Exercice 2018**

## SOMMAIRE

<b>I. Informations générales</b>	
A - Modalités de vote du budget	
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	
<b>II. Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble du budget	
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	
<b>III. Vote du budget</b>	
A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	
<b>IV. Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition par type de taux	Sans objet
A1.4 - Etat de la dette - Détail des opérations de couvertures	Sans objet
A1.5 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans objet
A8 - Etat de l'actif au 1er janvier 2016	Sans objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans objet
B6 - Situation des autorisations de programme	
B7 - Situation des autorisations d'engagement	
B8 - Etat des reports de crédits (investissement et fonctionnement)	Sans objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1 - Etat du personnel	Sans objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

I - Le conseil d'administration a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

~~(2) Avec les programmes listés sur l'état II-B1-2;~~  
~~(2) Vote formel sur chacun des chapitres~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (4) de l'exercice précédent

III - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (5)

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».  
 (2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les programmes d'équipement.  
 (3) Indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel  
 (4) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'  
 (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :  
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1  
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1  
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	<b>B</b>

## RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	64 781 595,88	66 947 937,23	4 485 123,24	6 651 464,59
Investissement	17 810 969,59	18 034 247,73 (1)	760 781,31	984 059,45
Fonctionnement	46 970 626,29	48 913 689,50 (2)	3 724 341,93	5 667 405,14

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

## RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL</b>		(I) 965 282,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	199 336,34
2031	Frais d'études	37 032,24
2051	Conc&droit simil, brevets licj	162 304,10
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	486 325,73
2115	Terrains bâtis	3 600,00
2132	Bâtiments privés	190 000,00
21561	Mat. d'incendie & de secours	119 446,26
21568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	50 335,78
21578	Aut. matériel & outillage tec.	26 870,59
2182	Matériel de transport	4 359,01
2183	Matériel informatique	77 248,80
2184	Matériel de bureau et mobilier	13 657,51
2188	Autres	807,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	279 620,84
231312	Centre d'incendie & de secours	220 898,49
231735	Installat°gal,agcm,amgt constr°	58 722,35
26	Participation et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL</b>		(II) 283 183,28
011	Charges à caractère général	283 183,28
60621	Combustibles	920,00
60623	Alimentation	263,13
60632	Fourniture de petit équipement	26 467,64
60636	Habil. et vêtements de travail	74 690,94
60661	Médicaments	702,45
60668	Aut. produits pharmaceutiques	950,65
611	Contrat de presta. de services	18 729,00
615221	Bâtiments publics	58 204,87
61551	Matériel roulant	22 765,73
61558	Autres biens mobiliers	10 492,23
6156	Maintenance	25 707,20
617	Etudes et recherches	230,40
61821	Abonnements	7 459,36
6184	Vers. à des org. de formation	19 184,00
6226	Honoraires	808,94
6232	Fêtes et cérémonies	698,40
6236	Catalogues et imprimés	1 380,00
6241	Transports de biens	247,06
6251	Voyages et déplacements	6 126,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 400,32
6355	Taxes & impôts sur les véhic.	1 754,96
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuation de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>	<b>B</b>

**RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT**

RESTES A REALISER			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif
		0,00	5 402 998,40
I+II	1 248 466,19 III + IV	0,00	18 776,54
I	965 282,91 III	0,00	-965 282,91
II	283 183,28 IV	0,00	-283 183,28

**RESTES A REALISER - RECETTES**

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
		0,00
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL</b>		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
13	Atténuation de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

<b>II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 999 955,54	1 999 955,54
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>1 999 955,54</b>	<b>1 999 955,54</b>

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	17 900,00	17 900,00
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>17 900,00</b>	<b>17 900,00</b>

<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>2 017 855,54</b>
		<b>2 017 855,54</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312.8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

	<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET</b>					
	<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
	<b>REELLES ET MIXTES</b>	<b>ORDRE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>REELLES ET MIXTES</b>	<b>ORDRE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Crédit d'investissement votés au titre du présent budget</b>	-360 885,00	2 360 840,54	1 999 955,54	-342 985,00	2 342 940,54	1 999 955,54
<b>Crédit de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	17 900,00	0,00	17 900,00	0,00	17 900,00	17 900,00
<b>Total budget (hors RAR N-1 et reports)</b>	-342 985,00	2 360 840,54	2 017 855,54	-342 985,00	2 360 840,54	2 017 855,54

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A 2.1</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

## OPERATION REELLES

Chap.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charge à caractère général	180 000,00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
014	Atténuation de produits	0,00	
70	Prod. Des services du domaine et ventes dive		0,00
74	Contributions et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
<b>Total gestion des services</b>		<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations aux amortissement et aux provision	0,00	
022	Dépenses imprévues	-162 100,00	
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions		0,00
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>I 17 900,00</b>	<b>II 0,00</b>

<b>SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :.....</b>	<b>-17900,00</b>
(Recettes réelles - Dépenses réelles)	

## OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	0,00	17 900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement de la section d'investissement	0,00	
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 17 900,00</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :.....</b>			<b>-17 900,00</b>

<b>002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>V 0,00</b>	<b>VI 0,00</b>
---	---------------	----------------

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V 17 900,00</b>	<b>II + IV + VI 17 900,00</b>
----------------------------	------------------------------	-------------------------------

(1) DF 023 = RI 021; DF 042 = RI 040; RF 042 = DI 040; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A 2.2</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

		OPERATION REELLES	
Chap.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 (1)	-19 640,00
13	Subventions d'investissement	0,00	-323 345,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Atténuation de produits	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-30 866,00 (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00 (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 381,00 (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 (3)	0,00
23	Immobilisations en cours	-366 400,00 (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	-342 985,00
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>I -360 885,00</b>	<b>II</b>

<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : .....</b>	<b>-17 900,00</b>
<b>(Dépenses réelles - Recettes réelles)</b>	

		OPERATIONS D'ORDRE (4)	
		17 900,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	2 342 940,54	2 342 940,54
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 360 840,54	2 342 940,54
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>III</b>	<b>IV</b>
<b>AUTORINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040 : .....</b>			<b>-17 900,00</b>
<b>Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe - si négatif)</b>			

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V	0,00	VI	0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)	VII		VII	0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V</b>	<b>1 999 955,54</b>	<b>II + IV + VI + VII</b>	<b>1 999 955,54</b>

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023; RI 040 = DF 042; DI 040 = RF 042; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE - DEPENSES</b>	<b>B 1</b>

## 1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	180 000,00		180 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuation de produits	0,00		0,00
60	Achats et variations de stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	-162 100,00		-162 100,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>17 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 900,00</b>
+				
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>17 900,00</b>

## 2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	-3 471,00	-3 471,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation (5)	0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	7 257,06	7 257,06
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours (3)	0,00	2 335 683,48	2 335 683,48
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		21 371,00	21 371,00
45... 1	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
48.1	Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>2 000,00</b>	<b>2 360 840,54</b>	<b>2 362 840,54</b>
+				
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>2 362 840,54</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire;  
(2) Voir liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61;  
(3) Hors chapitres programmes;  
(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état;  
(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière;  
(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés;  
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats;

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE - RECETTE</b>	<b>B 2</b>

**1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	0,00		0,00
60	Achats et variations de stocks		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou destockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	17 900,00	17 900,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>17 900,00</b>	<b>17 900,00</b>
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (6)</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>17 900,00</b>

**2 - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissements	-19 640,00	0,00	-19 640,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	-323 345,00	0,00	-323 345,00
18	Compte de liaison: affectation (budgets annexes) (4)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	38 849,49	38 849,49
204	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 304 091,05	2 304 091,05
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
19	Diff. Sur réalisations d'immobilisation		0,00	0,00
45...2	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>-342 985,00</b>	<b>2 342 940,54</b>	<b>1 999 955,54</b>
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>1068 EXEDENT D'INVESTISSEMENT CAPITALISE (6)</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>1 999 955,54</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire;

(2) Voir liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61;

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état;

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière;

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés;

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats;

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N°	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL
		I	I II			IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	6 478 112,00	283 183,28	180 000,00	180 000,00	6 941 295,28
	avec AE/CP	23 100,00	0,00	-4 500,00	-4 500,00	18 600,00
	hors AE/CP	6 455 012,00	283 183,28	184 500,00	184 500,00	6 922 695,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 551 460,00	0,00	0,00	0,00	35 551 460,00
65	Autres charges d'activités	230 000,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
	avec AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	hors AE/CP	230 000,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
66	Charges financières	640 000,00	0,00	0,00	0,00	640 000,00
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
022	Dépenses imprévues	400 000,00		-162 100,00	-162 100,00	237 900,00
023	Virement à la section d'investissement	1 300 000,00		0,00	0,00	1 300 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre section	5 775 000,00		0,00	0,00	5 775 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>50 388 572,00</b>	<b>283 183,28</b>	<b>17 900,00</b>	<b>17 900,00</b>	<b>50 689 655,28</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

50 689 655,28

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N°	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL
		I	I II			IV = I + II + III
70	Prod. des serv., du domaine et ventes diverses	360 000,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00
74	Contributions et participations	46 523 491,00	0,00	0,00	0,00	46 523 491,00
75	Autres produits de gestion courante	51 712,00	0,00	0,00	0,00	51 712,00
013	Atténuation des charges	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
042	Opération d'ordre de transfert entre section	1 567 500,00		17 900,00	17 900,00	1 585 400,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>48 765 703,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 900,00</b>	<b>17 900,00</b>	<b>48 783 603,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

5 667 405,14

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

54 451 008,14

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats;

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES				A 1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	6 478 112,00	180 000,00	180 000,00
60611	Eau et assainissement	45 000,00	7 000,00	7 000,00
60612	Energie - électricité	710 000,00	60 000,00	60 000,00
60621	Combustibles	59 000,00	23 400,00	23 400,00
60622	Carburants	550 000,00	120 000,00	120 000,00
60623	Alimentation	224 567,00	11 395,00	11 395,00
60628	Aut. fournitures non stockées	17 330,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	18 150,00	-6 650,00	-6 650,00
60632	Fourniture de petit équipement	225 674,00	3 500,00	3 500,00
60636	Habil. et vêtements de travail	277 970,00	-4 000,00	-4 000,00
6064	Fournitures administratives	45 353,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	26 600,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	10 100,00	0,00	0,00
60668	Aut. produits pharmaceutiques	69 000,00	0,00	0,00
6067	Produits d'intervent°	9 184,00	-4 000,00	-4 000,00
611	Contrat de presta. de services	152 310,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	395 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6135	Locations mobilières	81 540,00	0,00	0,00
614	Chgs locatives et de coprop.	5 000,00	0,00	0,00
61521	Terrains	40 000,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	278 000,00	2 484,00	2 484,00
615228	Autres bâtiments	21 350,00	0,00	0,00
615231	Voies	20 000,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	380 000,00	50 000,00	50 000,00
61558	Autres biens mobiliers	273 611,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	685 682,00	-7 889,00	-7 889,00
6161	Multirisques	396 600,00	-5 000,00	-5 000,00
6162	Assur obl dommage construction	23 100,00	-4 500,00	-4 500,00
6168	Autres	41 900,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	37 900,00	7 117,00	7 117,00
61821	Abonnements	31 023,00	0,00	0,00
6184	Vers. à des org. de formation	345 729,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques & séminaire	1 600,00	-357,00	-357,00
6188	Autres frais divers	5 500,00	0,00	0,00
6225	Indem. au compt. & aux régis.	7 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	45 000,00	-1 500,00	-1 500,00
6227	Frais d'actes & de contentieux	5 000,00	-1 000,00	-1 000,00
6231	Annonces et insertions	23 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	42 500,00	-29 000,00	-29 000,00
6236	Catalogues et imprimés	59 255,00	12 000,00	12 000,00
6241	Transports de biens	6 200,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs du pers.	5 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	183 564,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	10 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	33 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	240 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires & assimilés	8 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 600,00	0,00	0,00
6283	Frais de- nettoyage des locaux	205 000,00	-5 000,00	-5 000,00
62871	A la collee. de rattachement	59 500,00	-40 000,00	-40 000,00
63513	Autres impôts locaux	28 000,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregist. & de timbre	600,00	0,00	0,00
6355	Taxes & impôts sur les véhic.	12 120,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	35 551 460,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	195 000,00	0,00	0,00
6332	Cot. versées au f.n.a.l.	64 000,00	0,00	0,00
6336	Cot.CNFPT&ctr gest°fct.p.t	175 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	11 844 485,00	0,00	0,00
64112	S.F.T & indemnité de résidence	310 000,00	0,00	0,00
64113	Nbi	125 000,00	5 000,00	5 000,00
64118	Autres indemnités	7 120 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	300 000,00	20 000,00	20 000,00
64141	Vacations versées aux S.P vol.	4 536 665,00	0,00	0,00
64145	Vacations versées aux employ.	2 588,00	0,00	0,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
64146	Service de santé	184 281,00	0,00	0,00
64148	Autres vacances	1 772 202,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	135 000,00	-20 000,00	-20 000,00
64168	Emplois aidés	12 000,00	-5 000,00	-5 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	2 200 000,00	0,00	0,00
6453	Cot. aux caisses de retraite	4 950 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	32 000,00	0,00	0,00
6455	Cot. pour assurance du person.	194 575,00	0,00	0,00
646	Allocation de vétéranee	803 918,00	0,00	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociale	594 746,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	230 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	30 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00
6558	Aut. contributions obligatoire	109 040,00	0,00	0,00
6574	Sub.fct' t aso& org.drt privé	68 500,00	0,00	0,00
658	Charges div. de gest. courante	21 460,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+65+014)</b>		<b>42 259 572,00</b>	<b>180 000,00</b>	<b>180 000,00</b>
66	Charges financières (B)	640 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	625 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts rattachement des icne	15 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C)	14 000,00	0,00	0,00
6711	Int. Morat. et pénal / marchés	2 000,00	-500,00	-500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	2 000,00	-500,00	-500,00
673	Titres annulés s/exercice anté	10 000,00	-4 000,00	-4 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (D)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	400 000,00	-162 100,00	-162 100,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E</b>		<b>43 313 572,00</b>	<b>17 900,00</b>	<b>17 900,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 300 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	5 775 000,00	0,00	0,00
6811	Dot.Amor.lmo.incorporel&corpo	5 775 000,00	0,00	0,00
043	Opération ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)</b>		<b>7 075 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE</b>		<b>50 388 572,00</b>	<b>17 900,00</b>	<b>17 900,00</b>
<b>RESTES A REALISER N-1 (3)</b>				<b>283 183,28</b>
				<b>+</b>
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)</b>				<b>0,00</b>
				<b>=</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>50 689 655,28</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	48413,95
Montant des ICNE de l'exercice N-1	43611,13
= différence ICNE N - ICNE N-1	4 802,82

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisés.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES -DETAIL PAR ARTICLES				A 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	360 000,00	0,00	0,00
7061	Interv. soumises à facturation	360 000,00	0,00	0,00
74	Contributions et participations	46 523 491,00	0,00	0,00
744	FCTVA	55 000,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	86 769,00	0,00	0,00
7473	Départements	25 742 365,00	0,00	0,00
7474	Communes	3 083 092,00	0,00	0,00
7475	Gpt de col & col à statut part	17 548 459,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	7 806,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	51 712,00	0,00	0,00
758	Produits divers de ges. Cour.	51 712,00	0,00	0,00
013	Atténuation de charges	250 000,00	0,00	0,00
6419	Remb. sur rémun. du personnel	250 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = 70+74+75+013</b>		<b>47 185 203,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	13 000,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	0,00	0,00
7788	Antr. produits exceptionnels	8 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions (D)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D</b>		<b>47 198 203,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 567 500,00	17 900,00	17 900,00
7768	Neutralisation des Amor.	1 087 000,00	21 371,00	21 371,00
777	Quote-part des Subv. Transfér.	480 500,00	-3 471,00	-3 471,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 567 500,00</b>	<b>17 900,00</b>	<b>17 900,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>48 765 703,00</b>	<b>17 900,00</b>	<b>17 900,00</b>

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
+			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			5 667 405,14
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			54 451 008,14

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Nature	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL (= RAR + vote) IV = I + II + III
<b>Dépenses d' équipement</b>	8 830 137,54	965 282,91	-362 885,00	-362 885,00	9 432 535,45
Non individualisées en programmes d' équipement	2 497 367,54	965 282,91	43 134,00	43 134,00	3 505 784,45
- avec AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP	2 497 367,54	965 282,91	43 134,00	43 134,00	3 505 784,45
Individualisées en programmes d' équipement	6 332 770,00	0,00	-406 019,00	-406 019,00	5 926 751,00
- avec AP/CP	6 332 770,00	0,00	-406 019,00	-406 019,00	5 926 751,00
- hors AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d' équipement à verser (c/ 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- avec AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...1 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (p. 20)	2 680 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 682 000,00
040 Opérations d' ordre entre sections	1 567 500,00	0,00	17 900,00	17 900,00	1 585 400,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	2 342 940,54	2 342 940,54	2 342 940,54
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>13 077 637,54</b>	<b>965 282,91</b>	<b>1 999 955,54</b>	<b>1 999 955,54</b>	<b>16 042 875,99</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

16 042 875,99

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Nature	Budget de l'exercice (BP + BS + DM) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil d'administration III	TOTAL (= RAR + vote)
<b>Recette d'équipement</b>	4 403 861,00	0,00	-342 985,00	-342 985,00	4 060 876,00
45...2 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	1 580 000,00	0,00	0,00	0,00	1 580 000,00
040 Opérations d' ordre entre sections	7 075 000,00	0,00	0,00	0,00	7 075 000,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	2 342 940,54	2 342 940,54	2 342 940,54
<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>13 058 861,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 999 955,54</b>	<b>1 999 955,54</b>	<b>15 058 816,54</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

984 059,45

1068 EXEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

16 042 875,99

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B 1.1</b>

**DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMME D' EQUIPEMENT**

Chap. / art.	Libellé (1)	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1)	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL</b>	8 830 137,54	965 282,91	-362 885,00	-362 885,00
		687 229,00	199 336,34	-30 866,00	-30 866,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)</b>				
2031	Frais d'études	68 100,00	37 032,24	-30 866,00	-30 866,00
2051	Conc&droit simil, brevets lieq	619 129,00	162 304,10	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	4 818 348,54	486 325,73	34 381,00	34 381,00
2115	Terrains bâtis	5 400,00	3 600,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	21 000,00	0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	0,00	190 000,00	0,00	0,00
21561	Mat. d'incendie & de secours	2 689 242,00	119 446,26	-22 000,00	-22 000,00
21568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	823 002,54	50 335,78	38 000,00	38 000,00
21578	Aut. matériel & outillage tec.	177 657,00	26 870,59	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	429 041,00	4 359,01	-2 000,00	-2 000,00
2183	Matériel informatique	469 505,00	77 248,80	-9 619,00	-9 619,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	173 446,00	13 657,51	26 200,00	26 200,00
2188	Autres	30 055,00	807,78	3 800,00	3 800,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	3 324 560,00	279 620,84	-366 400,00	-366 400,00
231312	Centre d'incendie & de secours	1 925 360,00	220 898,49	-295 000,00	-295 000,00
231735	Install°gal,agcm,amgt constr°	169 500,00	58 722,35	0,00	0,00
232	Immo. incorporelles en cours	401 700,00	0,00	-183 400,00	-183 400,00
237	Avance vers/comm. immos incorp	42 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
238	Avances vers/comm. immos corp	786 000,00	0,00	109 000,00	109 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B 1.2</b>

**DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMME D' EQUIPEMENT**

N°	Libellé	Restes à réaliser (N-1)	Propositions nouvelles du Président	Vote du Conseil d'Administration
	<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT</b>	
<b>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER</b>	<b>B 2</b>

**SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)**

Chap. /art (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	RAR N-1	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>B 3</b>

## Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>DEPENSES TOTALES</b>	2 680 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 680 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 602 000,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à emprunt	78 000,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
275	Dépôts & cautionnements versés	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>B 4</b>

Chap./ art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>RECETTES TOTALES</b>	4 403 861,00	0,00	-342 985,00	-342 985,00
		286 048,00	0,00	-19 640,00	-19 640,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
1311	Etat et Ets. nationaux	102 000,00	0,00	0,00	0,00
1314	Communes	19 640,00	0,00	-19 640,00	-19 640,00
1315	Gpt de col & col à statut part	164 408,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	4 117 813,00	0,00	-323 345,00	-323 345,00
1641	Emprunts en euros	4 117 813,00	0,00	-323 345,00	-323 345,00
20	Immobilisations incorporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisation reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES</b>	<b>B 5</b>

Chap./ art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL</b>	1 580 000,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres Subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessons d'immobilisations	80 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS</b>	<b>B 6</b>

**RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap (4)	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil d'administration
	<b>TOTAL DEPENSES (2) (3)</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES (2) (3)</b>	0,00	0,00	0,00

- (1) Voir détail des opérations pour compte de tiers en annexes en IV-A5.  
(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.  
(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>B 7</b>
<b>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS</b>	

Chap/Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil d'administration
<b>040</b>	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>1 567 500,00</b>	<b>17 900,00</b>	<b>17 900,00</b>
13914	Communes	330 000,00	0,00	0,00
13931	Fonds aide à investissmt SDIS	150 500,00	-3 471,00	-3 471,00
198	Neutralisation des Amortis.	1 087 000,00	21 371,00	21 371,00
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>7 075 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre entre sections</b>	<b>5 775 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28031	Amor. des frais d'études	400,00	0,00	0,00
28033	Amort. des Frais d'insertion	600,00	0,00	0,00
280412	Bâtiments et installations	1 000,00	0,00	0,00
28051	Conc&droit simil, brevets lic;	230 000,00	0,00	0,00
281312	Centre d'incendie & de secours	1 425 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	66 000,00	0,00	0,00
281561	Mat.mobil incendie&secours	1 830 000,00	0,00	0,00
281562	Mat.no mobil incendie&secours	5 000,00	0,00	0,00
281568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	775 000,00	0,00	0,00
281578	Aut. matériel & outillage tec.	475 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	470 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	262 000,00	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	195 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	40 000,00	0,00	0,00
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; RI 021 = DF 023.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES</b>	<b>B 8</b>

Chap/Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles du Président	Vote du conseil d'administration
<b>041</b>	<b>DEPENSES (2)</b>	0,00	2 342 940,54	2 342 940,54
21561	Mat. d'incendie & de secours	0,00	7 257,06	7 257,06
231312	Centre d'incendie & de secours	0,00	2 281 376,21	2 281 376,21
231735	Install°gal, agcmt, amgt constr°	0,00	54 307,27	54 307,27
<b>041</b>	<b>RECETTES (2)</b>	0,00	2 342 940,54	2 342 940,54
2031	Frais d'études	0,00	38 849,49	38 849,49
232	Immo. incorporelles en cours	0,00	180 333,99	180 333,99
237	Avance vers/comm. immos incorp	0,00	190 500,00	190 500,00
238	Avances vers/comma. immos corp	0,00	1 933 257,06	1 933 257,06

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes  
(2) Les dépenses sont égales aux recettes

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>B9.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>I</b> 4 247 500,00	<b>17 900,00</b>	<b>II</b> 17 900,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		2 680 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 602 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat <sup>o</sup> afférentes à emprunt	78 000,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>1 567 500,00</b>	<b>17 900,00</b>	<b>17 900,00</b>
13914	Communes	330 000,00	0,00	0,00
13931	Fonds aide à investissmt SDIS	150 500,00	-3 471,00	-3 471,00
198	Neutralisation des Amortis.	1 087 000,00	21 371,00	21 371,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 265 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 265 400,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>B9.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>	<b>V</b> 8 655 000,00	<b>0,00</b>	<b>VI</b> 0,00
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	1 500 000,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	1 500 000,00	0,00	0,00
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>7 155 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
28031	Amor. des frais d'études	400,00	0,00	0,00
28033	Amort. des Frais d'insertion	600,00	0,00	0,00
280412	Bâtiments et installations	1 000,00	0,00	0,00
28051	Conc.&droit simil, brevets lic	230 000,00	0,00	0,00
281312	Centre d'incendie & de secours	1 425 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	66 000,00	0,00	0,00
281561	Mat.mobil incendie&secours	1 830 000,00	0,00	0,00
281562	Mat.no mobil incendie&secours	5 000,00	0,00	0,00
281568	Aut. Mat. d'incendie & de sec.	775 000,00	0,00	0,00
281578	Aut. matériel & outillage tec.	475 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	470 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel informatique	262 000,00	0,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	195 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	40 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 300 000,00	0,00	0,00
024	Virement de la section de fonctionnement (d)	80 000,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	8 655 000,00	0,00	984 059,45	0,00	9 639 059,45

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 4 265 400,00
Ressources propres disponibles	VIII 9 639 059,45
Solde	IX = VIII - IV (4) 5 373 659,45

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

## **III - ANNEXES**

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS B6-B7  
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT B6-B7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS

N° municipalité de l'AP	Montants des AP				Montants des CP				Restes à financer (excédents au 31/12) (N-1)
	Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (montants décaissés y compris annulations)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12) (N-1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N-1	Restes à financer de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N	
2 Groupement Est	430 000,00	0,00	430 000,00	6 265,00	0,00	423 735,00	0,00	0,00	
5 Besançon EST	8 138 200,00	0,00	8 138 200,00	7 073 604,00	10 600,00	1 053 996,00	0,00	0,00	
10 Morrean	3 805 500,00	0,00	3 805 500,00	2 395 857,00	1 102 900,00	306 743,00	0,00	0,00	
14 Besançon Brulard	16 153 600,00	0,00	16 153 600,00	15 567 028,00	0,00	586 572,00	0,00	0,00	
22 Outils de gestion	850 000,00	0,00	850 000,00	694 974,00	79 750,00	75 276,00	0,00	0,00	
31 Centre logistique	2 506 000,00	0,00	2 506 000,00	2 272 481,71	2 000,00	231 518,29	0,00	0,00	
33 Orchaamps Vennes	1 757 000,00	0,00	1 757 000,00	1 611 845,00	34 000,00	111 155,00	0,00	0,00	
34 Véhicules	14 715 396,00	0,00	14 715 396,00	11 493 445,04	2 998 283,00	223 667,96	0,00	0,00	
35 Amancey	1 664 000,00	0,00	1 664 000,00	1 561 176,41	56 581,00	46 242,59	0,00	0,00	
36 Outils pédagogiques	1 090 899,00	0,00	1 090 899,00	1 050 139,00	24 000,00	16 760,00	0,00	0,00	
37 Moncey	1 393 200,00	0,00	1 393 200,00	9 300,00	214 175,00	1 169 725,00	0,00	0,00	
38 Mobilité et nonaisme numériques	545 500,00	0,00	545 500,00	16 763,00	364 937,00	163 800,00	0,00	0,00	
39 Atelier départemental	1 656 000,00	0,00	1 656 000,00	85 461,00	990 125,00	580 414,00	0,00	0,00	
40 La firvelle	964 000,00	0,00	964 000,00	0,00	12 400,00	951 600,00	0,00	0,00	
41 Mouthie	990 200,00	0,00	990 200,00	1 776,00	16 900,00	971 524,00	0,00	0,00	
42 Saint Hippolyte	1 061 700,00	0,00	1 061 700,00	0,00	2 400,00	1 059 300,00	0,00	0,00	
43 Pierrefontaine Les Varans	818 200,00	0,00	818 200,00	0,00	17 700,00	800 500,00	0,00	0,00	

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENTS

N° municipalité de l'AP	Montants des AP		Montants des CP		Restes à financer (excédents au 31/12) (N-1)
	Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (montants décaissés y compris annulations)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice N	
2 Groupement Est	4 100,00	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00
5 Besançon EST	54 000,00	0,00	54 000,00	45 996,00	8 004,00
10 Morrean	24 800,00	0,00	24 800,00	16 376,00	5 624,00
11 Mont d'Or	15 650,00	0,00	15 650,00	14 247,00	3,00
31 Centre logistique	20 500,00	0,00	20 500,00	15 888,00	4 612,00
33 Orchaamps Vennes	12 000,00	0,00	12 000,00	8 000,00	3 000,00
35 Amancey	12 400,00	0,00	12 400,00	8 200,00	3 400,00
37 Moncey	6 600,00	0,00	6 600,00	0,00	6 600,00
39 Atelier départemental	16 700,00	0,00	16 700,00	0,00	4 100,00
40 La firvelle	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
41 Mouthie	13 000,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
42 Saint Hippolyte	18 100,00	0,00	18 100,00	0,00	18 100,00
43 Pierrefontaine Les Varans	16 800,00	0,00	16 800,00	0,00	16 800,00

SDIS 25  
SDIS 25 - M61  
Décision modificative n° 1 Exercice 2018

<b>III - ANNEXES</b>	<b>III</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	

La Présidente du conseil d'administration  
du SDIS

**Christine BOUQUIN**


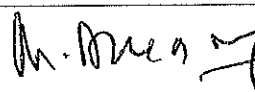
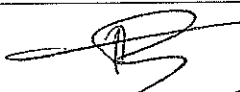
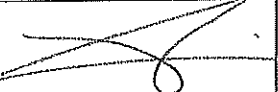
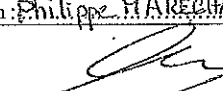
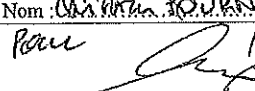


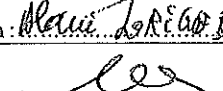
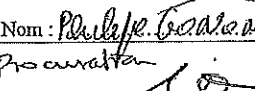
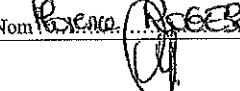
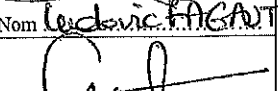
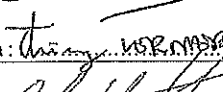
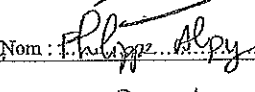
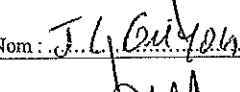
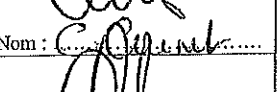
Nombre de membres en exercice... 20.....  
 Nombre de membres présents..... 13.....  
 Nombre de suffrages exprimés..... 16.....  
 VOTES : Pour..... 16.....  
 Contre..... 0.....  
 Abstentions..... 0.....

Date de convocation : 26/09/2018

Présenté par la Présidente,  
A. Beaumont..... le 19 octobre 2018

La Présidente,  
Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session..... le 19 octobre 2018  
A. Beaumont....., le 19 octobre 2018

Les membres du conseil d'administration,

 Nom : Philippe MARECHAL	 Nom : Christian Bouquin Pour	 Nom : T. BILLARD Fabrice	 Nom : Powell Anthony
 Nom : Alain LAFLOIT	 Nom : Philippe Goualan Procureur	 Nom : Renaud ROBERT	 Nom : Ludovic FAGANT
 Nom : Thierry KERRAS	 Nom : Philippe Aupy	 Nom : J.L. Guichard	 Nom : C. Guichard
 Nom : C. DALLAVALLE	 Nom : Valérie Martine	 Nom : LEROY Germaine	 Nom : BOUQUIN christine
Nom : .....	Nom : .....	Nom : .....	Nom : .....

certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .../.../....

A....., le .../.../....

**BORDEREAU D'ENVOI** à l'usage des  
collectivités qui n'ont pas signé de convention de télé-transmission via "Actes"  
**Envoi postal, ou dépôt, des délibérations et des maquettes budgétaires**

(Bordereau à envoyer ou déposer, un par budget, en deux exemplaires, dont un exemplaire sera retourné à la collectivité dès réception)


**Collectivité :**

- Nom (et n° INSEE) : SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS
- Adresse : 10, chemin de la Clairière – 25030 BESANCON CEDEX
- Tel : 03 81 85 36 00      Courriel : julie.favre@sdis25.fr

**Document budgétaire concerné (cocher) :** Budget principal Budget CCAS/CIAS Budget annexe (préciser quel budget) : 

Cocher la case concernée	Nombre d'exemplaires à transmettre	DECISION MODIFICATIVE (DM n°) ou BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BS)
<input checked="" type="checkbox"/>	1	• La maquette de la DM ou du BS
<input checked="" type="checkbox"/>	2	• La délibération correspondante de l'assemblée délibérante
<b>et, en tant que de besoin :</b>		
<input type="checkbox"/>	2	• La délibération de l'affectation du résultat
<input type="checkbox"/>	1	• L'état des RAR au 31 décembre N-1 signé par l'ordonnateur et revêtu de l'accusé réception du comptable, s'il n'a pas été joint au budget primitif
<input type="checkbox"/>		• Autre (à préciser)

**Rappel :** La maquette budgétaire de la DM ou du BS est transmise en un seul exemplaire et les délibérations en deux exemplaires.

Cadre réservé à la collectivité	Cadre réservé à la préfecture (sous-préfecture)
Le maire (le président), atteste que les documents et délibérations cochés ci-dessus, adressés en préfecture (ou en sous-préfecture de Montbéliard, ou en sous-préfecture de Pontarlier, <i>ayer les mentions inutiles</i> ), sont conformes à ceux détenus par la collectivité	Accusé de réception du budget primitif en préfecture (du Doubs) Préfecture (du sous-préfecture)
<i>Date, signature de l'ordonnateur et cachet de la collectivité</i> <b>19 OCT. 2018</b> <small>Présidente du conseil d'administration du SDIS</small> <b>Christine BOUQUIN</b>	<i>Cachet délivré</i> <b>19 OCT. 2018</b> Contrôle de légalité 
<b>SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS</b> Corps départemental des sapeurs-pompiers 10 chemin de la clairière 25042 BESANCON CEDEX	

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

Affiché le  
22 OCT. 2018

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**AJUSTEMENT BUDGETAIRE DU PLAN PLURIANNUEL DE  
CONSTRUCTION ET DE RESTRUCTURATION DES CENTRES  
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 19 octobre à 10h00, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

**Membres avec voix délibérative**

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, M. Thierry VERNIER, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Fabrice TAILLARD, M. Christian POURNY, M. Philippe MARECHAL.

**Membres avec voix consultative**

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Colonel Jean-Luc POTIER, Mme la Médecin hors-classe Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

**Membre de droit**

- ▶ M. Nicolas REGNY, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

**Le payeur départemental**

- ▶ M. Michel PETITCOLAS

**ETAIENT EXCUSES**

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Philippe GONON, Mme Michèle LETOUBLON, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Yoran DELARUE, M. Philippe GAUTIER, M. Joseph TYRODE, M. Henri Francis DUFOUR, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

**PROCURATIONS**

- ▶ M. Ludovic FAGAUT, en l'absence de sa suppléante Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, donne pouvoir à Mme Florence ROGEBOZ.
- ▶ M. Philippe ALPY, en l'absence de sa suppléante Mme Marie-Laure DALPHIN, donne pouvoir à M. Thierry VERNIER.
- ▶ M. Philippe GONON, en l'absence de sa suppléante Mme Michèle LETOUBLON, donne pouvoir à M. Alain LORIGUET.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Ralph JESER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme FITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET.

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois d'octobre 2018*



## **AJUSTEMENT BUDGETAIRE DU PLAN PLURIANNUEL DE CONSTRUCTION ET DE RESTRUCTURATION DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Depuis 2003, date de la première délibération relative au plan pluriannuel de construction-restructuration des centres d'incendie et de secours, le conseil d'administration a été conduit à délibérer à plusieurs reprises pour compléter ou amender le périmètre de cette politique ambitieuse, engager les opérations inscrites et planifier les crédits de paiement à mettre en place.

Le déroulé des opérations en cours nous porte à diminuer de **410 519 €** les crédits de paiements inscrits pour l'année 2018. Quant à l'enveloppe mise en place en autorisations de programmes et en autorisations d'engagements pour chaque opération, celle-ci reste inchangée.

### **Ajustement des crédits de paiement des autorisations de programme**

#### **Augmentation des crédits de paiement**

- *CSR MORTEAU* - Le centre a été réceptionné le 31 mai 2018 avec peu de réserves sur les marchés passés. Le solde des travaux se déroule donc plus rapidement que prévu. Il est donc nécessaire d'augmenter les crédits de paiement de **135 400 €** sur 2018. Toutefois, cette disposition ne modifie pas le bilan global de l'opération.

#### **Reports des crédits de paiement**

- *CS MONCEY* - La reprise du dossier PRO-DCE par le maître d'œuvre à la demande des services du SDIS a entraîné un décalage de 1 mois sur le planning prévisionnel. **77 700 €** de travaux sont donc reportés au budget 2019.

- *Unité de commandement du groupement Est (UCGTE)*

Après presque 20 années de départementalisation, les évolutions dans le fonctionnement des unités et services du SDIS ont conduit à engager une réflexion sur l'organisation territoriale et fonctionnelle.

En fonction des résultats et des propositions d'évolutions retenues, le formatage des unités de commandement des groupements territoriaux pourrait, le cas échéant, être modifié et ainsi, influencer sur la distribution interne des futurs locaux de l'UCGTE (ancien CS d'Etupes-Feschés).

Dans cette hypothèse des propositions seront soumises aux instances dès les résultats connus.

Afin d'éviter d'avoir potentiellement à réaliser des travaux modificatifs dans des locaux fraîchement aménagés, il est judicieux d'attendre cette date avant d'engager les travaux sur le projet de transfert de l'UCGTE dans l'ancien CS d'Etupes-Feschés.

Les crédits de paiement correspondants principalement à la phase PRO-DCE des études et au règlement de la plus grosse partie des travaux soit, **282 525 €** ont donc été reportés sur les années suivantes.

- *CS MOUTHE* - Les dernières délibérations engageant financièrement les communes au financement de ces opérations nous sont parvenues récemment, ce qui a décalé le lancement des études. **60 400 €** sont donc reportés sur les années suivantes.
- *CPIR de LA FUELLE* - La commune de LABERGEMENT SAINTE - MARIE s'est engagée par délibération du 30 août 2018 à céder au SDIS le terrain pressenti pour la construction du CPIR de LA FUELLE. **59 600 €** correspondants aux études de conception et de maîtrise d'œuvre doivent donc être reportés sur les années suivantes.
- *CS DE SAINT HIPPOLYTE* - L'engagement des communes du secteur relatif au financement de cette opération n'est toujours pas acquis. Il est donc nécessaire de reporter la plus grande partie des études prévues en 2018 soit **33 600 €** à une date ultérieure.
- *CS ORCHAMPS-VENNES, AMANCEY, PIERREFONTAINE-LES-VARANS et L'ATELIER DEPARTEMENTAL* - Ces quatre opérations se déroulent conformément au planning prévisionnel. Il est cependant nécessaire d'ajuster les crédits prévus en paiement pour tenir compte des marchés de travaux passés sur ces opérations. **27 594 €** en crédits de paiement sont reportés.

### **Ajustement des crédits de paiement des autorisations d'engagement**

- *MORTEAU, ORCHAMPS-VENNES, AMANCEY, et L'ATELIER DEPARTEMENTAL* sont entrés en travaux ou sont mis en service. Il convient donc d'ajuster la prime d'assurance dommages ouvrage au montant réel des travaux. C'est ainsi que le montant des crédits de paiement est diminué de **1 000 €** pour l'ensemble de ces quatre opérations.
- *Unité de commandement du groupement Est* - Les marchés de travaux ne seront pas lancés avant 2019, la prime dommages ouvrage n'est donc pas exigible cette année. Il convient donc de reporter les **3 500 €** en crédits de paiement inscrits pour cette opération.

### **Bilan financier global du plan pluriannuel**

Le bilan financier global du plan pluriannuel d'investissement n'est pas modifié :

- **541 419 €** sont reportés sur les années suivantes et **135 400 €** sont anticipés sur 2019 en crédits de paiement sur la partie autorisation de programme, soit un bilan reporté de **406 019 €** ;
- **4 500 €** sont reportés en crédits de paiement sur les autorisations d'engagements.

Les tableaux joints en annexes prennent en compte les modifications apportées aux opérations présentées à la dernière réunion du conseil d'administration du SDIS du 6 février 2018.

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent les modifications concernant les autorisations d'engagement ainsi que les crédits de paiement conformément aux tableaux annexés au présent rapport.*

*Pour extrait conforme,  
La présidente du conseil d'administration,*

*Christine BOUQUIN*

Préfecture du Doubs

Reçu le 19 OCT. 2018



Contrôle de légalité

ANNEXE 2.1

BESANCON EST

OPERATION :

PLAN PLURIANNUEL

Mise à jour le 18 juillet 2018

MONTANT DE L'AP	8 138 200 €
MONTANT DE L'AE	54 000 €
MONTANT DE L'OPERATION	8 192 200 €

<b>études préliminaires</b>	7 631 €
géomètre et sondage de sol	31 782 €
frais divers, repro, annonces ...	34 808 €
indemnités concours	
<b>prestations intellectuelles</b>	586 238 €
maîtres d'œuvre + OPC	27 863 €
contrôleur technique et coordination SPS	0 €
études diverses et provision	0 €
Frais d'abonnement et divers	18 778 €
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers, ...) - actualisation	
<b>travaux</b>	5 688 825 €
travaux attribués	
Travaux en consultation ou à lancer	198 573 €
Travaux annexes (frais recouvrement, lève pierre et autres...)	
provisions pour imprévus, divers et aléas	19 504 €
actualisation travaux	
Autres	
<b>Sous total assiette mandataire</b>	<b>6 614 000 €</b>
<b>Hors assiette mandataire</b>	195 834 €
remunération mandataire	2 631 €
Autres études	844 €
actualisation, taux de tolérance (provisions)	52 973 €
provision pour imprévus divers - travaux en maîtrise d'ouvrage directe	253 282 €
<b>Sous total hors assiette mandataire</b>	<b>1 042 718 €</b>
Reliquat provisionnel	1 042 718 €
<b>Sous total Reliquat provisionnel</b>	<b>1 042 718 €</b>
<b>TOTAL AP Batiment</b>	<b>7 910 000 €</b>

**PLANNING PREVISIONNEL (BP 2017)**

Debut des études	01/09/2007
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	29/08/2008
Recrutement Maître d'Œuvre	16/11/2009
Dépôt Permis de Construire	14/04/2010
Début des travaux	16/11/2010
Livraison	04/04/12

216 922 €	
216 922 €	
11 278 €	
228 200 €	
45 996 €	
45 996 €	
8 004 €	
8 004 €	
54 000 €	

	2007 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE</b>														
<b>BATIMENT</b>														
CP des AP														
Ligne 232 (Honoraires)	69 578	93 571	26 589						10 600					200 308 €
Ligne 237 (avances honoraires)	730 000													730 000 €
Ligne 238 (avances honoraires)	1 050 000	4 450 000	149 000	200 000	35 000									5 884 000 €
Ligne 231-32 (travaux)			8 802	1 711	29 437	13 024								52 974 €
Reliquat provisionnel														1 042 718 €
<b>Sous total Reliquat provisionnel</b>	<b>1 849 578 €</b>	<b>4 543 571 €</b>	<b>184 365 €</b>	<b>201 711 €</b>	<b>64 437 €</b>	<b>13 024 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 600 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>7 910 000 €</b>
<b>Sous total OPERATION BATIMENT</b>	<b>1 849 578 €</b>	<b>4 543 571 €</b>	<b>184 365 €</b>	<b>201 711 €</b>	<b>64 437 €</b>	<b>13 024 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 600 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>7 910 000 €</b>
<b>EQUIPEMENT</b>														
Ligne 2184 et 2188 (Mobiler)														
Ligne 21578 et 2183 (Eq. Equipement d'alerte)														
Reliquat provisionnel														
<b>Sous total EQUIPEMENT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>203 075 €</b>	<b>13 466 €</b>	<b>241 €</b>	<b>140 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>11 278 €</b>	<b>228 200 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 849 578 €</b>	<b>4 543 571 €</b>	<b>387 436 €</b>	<b>215 177 €</b>	<b>64 678 €</b>	<b>13 164 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 600 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 053 996 €</b>	<b>8 138 200 €</b>
<b>CP des AE</b>														
Ligne 616 (dommages ouvrage)														
Reliquat provisionnel														
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>43 825 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 171 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>8 004 €</b>	<b>54 000 €</b>



ANNEXE 2.3

MONT D'OR

OPERATION :

PLAN PLURIANNUEL

Mise à jour le 18 juillet 2018

MONTANT DE L'AP	2 129 400 €
MONTANT DE L'AE	15 650 €
MONTANT DE L'OPERATION	2 145 050 €
ACHAT BATIMENT	317 000 €

<b>études préliminaires</b>	Assiette mandataire	4 533 €
	géomètre et sondage de sol	2 000 €
	frais divers, repro, annonces ...	
	indemnités concours	
<b>prestations intellectuelles</b>	maîtrise d'œuvre + OPC	144 020 €
	contrôle technique et coordination SPS	12 120 €
	Etudes diverses et provision	
	Frais d'abonnement et divers	3 382 €
	prestations complémentaires (AMC, contrôles divers.....) - actualisation	
<b>travaux</b>	travaux attribués	1 501 745 €
	Travaux en consultation ou à lancer	
	Travaux annexes (mais recommandés, terre pierre et autres...)	22 455 €
	provisions pour imprévus, divers et aléas	5 853 €
	actualisation travaux	
	Autres	
	<b>Sous total assiette mandataire</b>	<b>1 696 119 €</b>
	<b>Hors assiette mandataire</b>	
	remunération mandataire	
	Autres études	
	actualisation, taux de tolérance (provisoire)	
	provision pour imprévus divers	
	<b>Sous total hors assiette mandataire</b>	<b>0 €</b>
	Reliquat prévisionnel	366 882 €
	<b>Sous total Reliquat prévisionnel</b>	<b>366 882 €</b>
	<b>TOTAL AP Bâtiment</b>	<b>2 063 000 €</b>

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2017)

Début des études	15/03/2013
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Œuvre	28/11/2013
Dépôt Permis de Construire	28/02/2014
Début des travaux	06/01/2015
Livraison	15/12/15

Mobilier-appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	34 670 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	5 000 €
<b>Sous total Equipements</b>	<b>39 670 €</b>
Reliquat prévisionnel	26 720 €
<b>Sous total Reliquat prévisionnel</b>	<b>26 720 €</b>
<b>TOTAL AP Equipements</b>	<b>66 400 €</b>
<b>Ligne 616 (dommage ouvrage)</b>	<b>15 650 €</b>
<b>Sous total DO</b>	<b>15 650 €</b>
Reliquat prévisionnel	0 €
<b>Sous total Reliquat prévisionnel</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL AE DO</b>	<b>15 650 €</b>

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE		2007 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>CP des AP</b>															
<b>BATIMENT</b>															
Ligne 232 (Honoraires)					6 533 €	77 770 €	63 836 €	16 316 €	1 596 €						166 051 €
Ligne 237 (avances incorporelles)															0 €
Ligne 238 (avances corporelles)							1 401 435 €	120 267 €	1 380 €						1 523 082 €
Ligne 2313-12 (travaux)														373 867 €	373 867 €
Reliquat prévisionnel									2 976 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 063 000 €
<b>SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT</b>					<b>6 533 €</b>	<b>77 770 €</b>	<b>1 465 271 €</b>	<b>136 583 €</b>	<b>2 976 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 063 000 €</b>
<b>EQUIPEMENT</b>															
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)								28 866 €	5 566 €						34 432 €
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)								4 287 €						27 681 €	4 287 €
Reliquat prévisionnel									5 566 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	27 681 €
<b>SOUS TOTAL EQUIPEMENT</b>					<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>4 287 €</b>	<b>28 866 €</b>	<b>5 566 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>66 400 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>6 533 €</b>	<b>77 770 €</b>	<b>1 469 558 €</b>	<b>165 449 €</b>	<b>8 542 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>2 129 400 €</b>
<b>CP des AE</b>															
Ligne 616 (dommage ouvrage)															15 650 €
Reliquat prévisionnel															0 €
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>14 248 €</b>	<b>1 400 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 400 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>15 650 €</b>

PLAN PLURIANNUEL

MORTEAU

ANNEXE 2.4

OPERATION :

<b>études préliminaires</b>		Assiette mandataire	5 000 €
géomètre et sondage de sol			7 400 €
frais divers, repro, annonces ...			32 400 €
indemnités concours			
<b>prestations intellectuelles</b>		maîtrise d'œuvre + OPC	310 800 €
contrôleur technique et coordination SPS			27 050 €
études diverses et provision			5 000 €
Frais d'abonnement et divers			
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers,....); actualisation			17 840 €
<b>travaux</b>		travaux attribués	2 722 072 €
Travaux en consultation ou à lancer			10 000 €
Travaux annexes (frais raccordement, terre piers et autres...)			42 428 €
provisions pour imprévus; divers et aléas			100 000 €
actualisation travaux			
Autres			
<b>Sous total assiette mandataire</b>			<b>3 280 000 €</b>
<b>Hors assiette mandataire</b>		remunération mandataire	119 490 €
			9 510 €
Autres études			
actualisation, taux de tolérance (provisions)			40 000 €
provision pour imprévus divers			
<b>Sous total hors assiette mandataire</b>			<b>169 000 €</b>
Reliquat prévisionnel			219 000 €
<b>Sous total Reliquat prévisionnel</b>			<b>219 000 €</b>
<b>TOTAL AP Batiment</b>			<b>3 668 000 €</b>

Mobilier: appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	81 000 €
téléphone info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	56 500 €
<b>Sous total équipements</b>	<b>137 500 €</b>
Reliquat prévisionnel	0 €
<b>Sous total Reliquat prévisionnel</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL AP Equipements</b>	<b>137 500 €</b>
<b>Ligne 616 (dommage ouvrage)</b>	<b>24 800 €</b>
<b>Sous total DO</b>	<b>24 800 €</b>
Reliquat prévisionnel	0 €
<b>Sous total Reliquat prévisionnel</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL AE DO</b>	<b>24 800 €</b>

MONTANT DE L'AP	3 805 500 €
MONTANT DE L'AE	24 800 €
MONTANT DE L'OPERATION	3 830 300 €

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2017)

Debut des études	15/05/2013
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	20/01/2014
Recrutement Maître d'Œuvre	02/02/2015
Dépôt Permis de Construire	15/09/2015
Debut des travaux	15/11/2016
Livraison	31/05/18

	2007 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE</b>														
<b>CP des AP</b>														
<b>BATIMENT</b>														
Ligne 232 (Honoraires)					13 288	31 763	8 867	36 439	17 000	21 000				643
Ligne 237 (avances honoraires)					65 000	50 000	50 000	185 500	45 000	0				405 500
Ligne 238 (avances coprofités)					5 000	0	450 000	1 490 000	890 000	49 500				2 874 500
Ligne 2313-12 (travaux)								30 000	0	10 000				40 000
Reliquat prévisionnel														219 000
<b>SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	83 288 €	81 763 €	508 867 €	1 721 939 €	972 000 €	80 500 €	0 €	0 €	0 €	3 668 000 €
<b>EQUIPEMENT</b>														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)									75 000	6 000				81 000 €
Ligne 21578 et 2183 (Eq. Equipement d'alerte)									55 900					56 500 €
Reliquat prévisionnel														0 €
<b>SOUS TOTAL EQUIPEMENT</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	130 900 €	6 000 €	0 €	0 €	0 €	137 500 €
<b>TOTAL</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	83 288 €	81 763 €	508 867 €	1 721 939 €	1 102 900 €	86 500 €	0 €	0 €	0 €	3 805 500 €
<b>CP des AE</b>														
<b>ASSURANCE</b>														
Ligne 616 (dommage ouvrage)									16 376	2 800				5 624
Reliquat prévisionnel									7 800					0 €
<b>TOTAL</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	16 376 €	7 800 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 624 €

ANNEXE 2.5

ORCHAMPS-VENNES

OPERATION :

PLAN PLURIANNUEL

Mise à jour le 18 juillet 2018

<b>études préliminaires</b>	Assiette mandataire	20 300 €
géométrie et sondage de sol		5 640 €
frais divers, repro, annonces		3 000 €
indemnités concours		
<b>prestations intellectuelles</b>	maîtrise d'œuvre + OFC	119 982 €
contrôle technique et coordination SPS		14 428 €
Etudes diverses et provision		
Frais d'abonnement et divers		5 325 €
prestations complémentaires (AVC, contrôles divers,...) - actualisation		
<b>travaux</b>	travaux attribués	1 300 965 €
	Travaux en consultation ou à lancer	8 358 €
	Travaux annexes (frais raccordement, terre pierre et autres...)	3 309 €
	provisions pour imprévus, divers et aléas	41 109 €
	actualisation travaux	
	Autres	
	<b>Sous total assiette mandataire</b>	<b>1 523 425 €</b>
	<b>Hors assiette mandataire</b>	
	rémunération mandataire	53 558 €
	Autres études	2 708 €
	actualisation, Eaux de tolérances (provisions)	25 000 €
	provision pour imprévus divers (teiture pédagogique)	86 575 €
	Sous total hors assiette mandataire	100 000 €
	Reliquat provisionnel	100 000 €
	Sous total Reliquat provisionnel	100 000 €
	<b>TOTAL AP Batiment</b>	<b>1 710 000 €</b>

Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	31 000 €
téléphonie info Equipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	16 000 €
<b>Sous total équipements</b>	<b>47 000 €</b>
<b>Reliquat provisionnel</b>	<b>0 €</b>
<b>Sous total Reliquat provisionnel</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL AP équipements</b>	<b>47 000 €</b>
<b>Ligne 616 (dommage ouvrage)</b>	<b>12 000 €</b>
<b>Reliquat provisionnel</b>	<b>12 000 €</b>
<b>Sous total Reliquat provisionnel</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL AE DO</b>	<b>12 000 €</b>

	2007 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL	
<b>REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE</b>															
<b>BATIMENT</b>															
<b>CP des AP</b>															
Ligne 232 (Honoraires)			7 587	12 586	16 112	17 706	5 000						1 009	60 000 €	
Ligne 237 (avances incorporées)			56 000	15 000	85 000	10 000							4 000	170 000 €	
Ligne 238 (avances corporelles)			5 000	0	760 000	590 000								1 355 000 €	
Ligne 2313-12 (travaux)						25 000								25 000 €	
Reliquat provisionnel													100 000	100 000 €	
<b>Sous total OPERATION BATIMENT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>68 587 €</b>	<b>27 586 €</b>	<b>861 112 €</b>	<b>617 706 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>105 009 €</b>	<b>1 710 000 €</b>	
<b>EQUIPEMENT</b>															
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)								24 864	4 000					2 136	31 000 €
Ligne 21578 et 2183 (Eq. Equipement d'alerte)								11 950						4 000	16 000 €
Reliquat provisionnel															0 €
<b>Sous total EQUIPEMENT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>36 854 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>6 146 €</b>	<b>47 000 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>68 587 €</b>	<b>27 586 €</b>	<b>861 112 €</b>	<b>654 560 €</b>	<b>34 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>111 155 €</b>	<b>1 757 000 €</b>	
<b>CP des AE</b>															
Ligne 616 (dommage ouvrage)														3 000	12 000 €
Reliquat provisionnel															0 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>8 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>12 000 €</b>	

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

AMANCEY

ANNEXE 2.6

<b>études préliminaires</b>	<b>Assiette mandataire</b>	
géomètre et sondage de sol	9 043 €	
frais divers, repro., annonces ...	9 588 €	
indemnités concours	3 000 €	
<b>prestations intellectuelles</b>		
maîtrise d'œuvre + OPC	124 201 €	
contrôle technique et coordination SPS	14 428 €	
Etudes diverses et provision		
Frais d'abonnement et divers		
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers,....) - actualisation	5 624 €	
<b>travaux</b>		
travaux attribués	1 269 170 €	
Travaux en consultation ou à lancer		
Travaux annexes (frais raccordement, terre pierre et autres...)	7 387 €	
provisions pour imprévus, divers et aléas	64 187 €	
actualisation travaux	35 759 €	
Autres		
<b>Sous total assiette mandataire</b>	<b>1 542 402 €</b>	
<b>Hors assiette mandataire</b>		
rémunération mandataire	51 538 €	
Autres études	1 080 €	
actualisation, taux de tolérance (provisions)	20 960 €	
provision pour imprévus divers		
<b>Sous total hors assiette mandataire</b>	<b>75 588 €</b>	
Reliquat provisionnel	0 €	
<b>Sous total Reliquat provisionnel</b>	<b>0 €</b>	
<b>TOTAL AP Bâtiment</b>	<b>1 618 000 €</b>	

Mobilier appareils ménagers - lignes 2184 et 2188	30 000 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	16 000 €
<b>Sous total équipements</b>	<b>46 000 €</b>
Reliquat provisionnel	0 €
<b>Sous total Reliquat provisionnel</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL AP Equipements</b>	<b>46 000 €</b>
<b>Ligne 616 (dommage ouvrage)</b>	<b>12 400 €</b>
<b>Sous total DO</b>	<b>12 400 €</b>
Reliquat provisionnel	0 €
<b>Sous total Reliquat provisionnel</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL AE DO</b>	<b>12 400 €</b>

MONTANT DE L'AP	1 664 000 €
MONTANT DE L'AE	12 400 €
MONTANT DE L'OPERATION	1 676 400 €

PLANNING PREVISIONNEL (DMI 2017)

Debut des études	15/03/2014
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	10/07/2014
Recrutement Maître d'Œuvre	02/02/2015
Dépôt Permis de Construire	01/07/2015
Debut des travaux	15/04/2016
Livraison	20/04/17

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE

	2007 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>CP des AP</b>														
<b>BATIMENT</b>														
Ligne 232 (honoraires)				4 017		12 586	16 112	17 705	4 500				5 582	60 603 €
Ligne 237 (avances honoraires)			57 000			15 000	105 000						15 000	192 000 €
Ligne 238 (avances corporelles)				5 000		0	783 600	520 000	15 000				22 397	1 345 997 €
Ligne 2313-12 (travaux)								20 000						20 000 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>Sous total OPERATION BATIMENT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>66 017 €</b>	<b>27 586 €</b>	<b>904 112 €</b>	<b>537 705 €</b>	<b>39 600 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>42 979 €</b>	<b>1 618 000 €</b>
<b>EQUIPEMENT</b>														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)								20 923	7 000				2 077	30 000 €
Ligne 21578 et 2183 (tel. Equipement d'alerte)								4 832	9 981				1 187	16 000 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>Sous total EQUIPEMENT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>25 755 €</b>	<b>16 981 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 264 €</b>	<b>46 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>66 017 €</b>	<b>27 586 €</b>	<b>904 112 €</b>	<b>563 461 €</b>	<b>56 581 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>46 243 €</b>	<b>1 664 000 €</b>
<b>CP des AE</b>														
<b>ASSURANCE</b>														
Ligne 616 (dommage ouvrage)								8 200	800				3 400	12 400 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>8 200 €</b>	<b>800 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 400 €</b>	<b>12 400 €</b>





études préliminaires	Assiette mandataire
géométrie et sondage de sol	18 000 €
frais divers, repro, annonces	6 000 €
indemnités concours	3 800 €
<b>prestations intellectuelles</b>	
maîtrise d'œuvre + OPC	117 000 €
contrôle technique et coordination SPS	15 000 €
Etudes diverses et provision	28 400 €
frais d'abonnement et divers	
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers, ...); actualisation	
<b>travaux</b>	
travaux attribués	
Travaux en consultation ou à lancer	1 010 000 €
Travaux annexes (frais recouvrement, 1ère pierre et autres...)	8 400 €
provisions pour imprevus, divers et aléas	86 800 €
actualisation travaux	42 800 €
Autres	
<b>Sous total assiette mandataire</b>	<b>1 336 000 €</b>
<b>Hors assiette mandataire</b>	
rémunération mandataire	
Autres études	
actualisation, taux de tolérance (provisions)	
provision pour imprevus divers	
Sous total hors assiette mandataire	0 €
Reliquat provisionnel	0 €
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
<b>TOTAL AP Batiment</b>	<b>1 336 000 €</b>

Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	42 000 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	15 200 €
Sous total équipements	57 200 €
Reliquat provisionnel	0 €
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
<b>TOTAL AP Equipements</b>	<b>57 200 €</b>
Ligne 616 (dommage ouvrage)	6 600 €
Sous total DO	6 600 €
Reliquat provisionnel	0 €
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
<b>TOTAL AE DO</b>	<b>6 600 €</b>

MONTANT DE L'AP	1 393 200 €
MONTANT DE L'AE	6 600 €
MONTANT DE L'OPERATION	1 399 800 €

Debut des études	02/06/2016
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Œuvre	15/12/2017
Dépôt Permis de Construire	15/04/2018
Début des travaux	15/11/2018
Livraison	15/11/19

REPARTITION DES CREDITS-PAIEMENT PAR ANNEE

	2007 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>CP des AP</b>														
<b>BATIMENT</b>														
Ligne 232 (Honoraires)								9 300	73 700	105 000				188 000 €
Ligne 237 (avances incorporées)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)									140 475	1 007 525				1 148 000 €
Ligne 2313-42 (travaux)														0 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	9 300 €	214 175 €	1 112 525 €	0 €	0 €	0 €	1 336 000 €
<b>EQUIPEMENT</b>														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)										42 000				42 000 €
Ligne 21578 et 2183 (tel, Equipement d'alerte)										15 200				15 200 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>SOUS TOTAL EQUIPEMENT</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	57 200 €	0 €	0 €	0 €	57 200 €
<b>TOTAL</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	9 300 €	214 175 €	1 169 725 €	0 €	0 €	0 €	1 393 200 €
<b>CP des AE</b>														
<b>ASSURANCE</b>														
Ligne 616 (dommage ouvrage)										6 600				6 600 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>TOTAL</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	6 600 €	0 €	0 €	0 €	6 600 €



ANNEXE 2.10

ATELIER DEPARTEMENTAL

OPERATION :

PLAN PLURIANNUEL

Mise à jour le 18 juillet 2018

<b>études préliminaires</b>	Assiette mandataire	5 000 €
diagnostic et sondage de sol		
frais divers, repro, annonces...		
indemnités concours		
<b>prestations intellectuelles</b>	maîtrise d'œuvre - OPC	135 000 €
contrôleur technique et coordination SFS		
Etudes diverses et provision		20 800 €
5 000 €		
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers, ...): actualisation		
<b>travaux</b>	travaux attribués	1 335 000 €
Travaux en consultation ou à lancer		
Travaux annexes (frais raccordement, 1ère pierre et autres...)		
provisions pour imprévus, divers et aléas		142 200 €
actualisation travaux		
Autres	<b>Sous total assiette mandataire</b>	<b>1 643 000 €</b>
	<b>Hors assiette mandataire</b>	
rémunération mandataire		
Autres études		
actualisation, taux de tolérance (provisions)		
provision pour imprévus divers		
Sous total hors assiette mandataire		0 €
Reliquat prévisionnel		0 €
<b>Sous total Reliquat prévisionnel</b>	<b>TOTAL AP Batiment</b>	<b>1 643 000 €</b>

Mobilier appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	10 000 €
13 700 €	
3 000 €	
13 000 €	
Sous total équipements	
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
<b>TOTAL AP Equipements</b>	<b>13 000 €</b>
Ligne 616 (dommage ouvrage)	16 700 €
Sous total DO	16 700 €
Reliquat prévisionnel	
Sous total Reliquat prévisionnel	0 €
<b>TOTAL AE DO</b>	<b>16 700 €</b>

MONTANT DE L'AP	1 656 000 €
MONTANT DE L'AE	16 700 €
MONTANT DE L'OPERATION	1 672 700 €

PLANNING PREVISIONNEL (BP 2018)

Debut des études	18/01/2016
Recrutement Maire d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Œuvre	03/03/2017
Dépôt Permis de Construire	27/07/2017
Debut des travaux	15/06/2018
Livraison	15/09/19

	2007 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE</b>														
<b>CP des AP</b>														
Ligne 232 (Honoraires)								85 461	60 000	25 339				170 800 €
Ligne 237 (avances incorporées)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)									930 125	542 075				1 472 200 €
Ligne 231312 (travaux)														0 €
Reliquat prévisionnel														0 €
<b>SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	85 461 €	990 125 €	567 414 €	0 €	0 €	0 €	1 643 000 €
<b>EQUIPEMENT</b>														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)										10 000				10 000 €
Ligne 21578 et 2183 (Eq. Equipement d'altere)										3 000				3 000 €
Reliquat prévisionnel														0 €
<b>SOUS TOTAL EQUIPEMENT</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	13 000 €	0 €	0 €	0 €	13 000 €
<b>TOTAL</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	85 461 €	990 125 €	580 414 €	0 €	0 €	0 €	1 656 000 €
<b>CP des AE</b>														
Ligne 616 (dommage ouvrage)												4 100		16 700 €
Reliquat prévisionnel														0 €
<b>TOTAL</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	12 600 €	4 100 €	0 €	0 €	0 €	16 700 €

Mise à jour le 18 juillet 2018

PLAN PLURIANNUEL

OPERATION :

CPI LA FUELLE

ANNEXE 2.11

<b>études préliminaires</b>	Assiette mandataire	16 000 €
général et sondage de sol		0 €
frs divers, repro, annonces ...		5 000 €
indemnités concours		
<b>prestations intellectuelles</b>	maîtrise d'œuvre + OPC	87 000 €
contrôle technique et coordination SPS		11 300 €
Etudes diverses et provision		5 000 €
Frais d'abonnement et divers		3 000 €
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers.....) : actualisation		
<b>travaux</b>	travaux attribués	722 000 €
Travaux en consultation ou à lancer		11 000 €
Travaux annexes (frs raccordement, 1ère pierre et autres.)		49 700 €
provisions pour imprévus, divers et allés		20 000 €
actualisation travaux		
Autres	Sous total assiette mandataire	930 000 €
<b>Hors assiette mandataire</b>	remunération mandataire	
Autres études		
actualisation, taux de tolérance, (provisions)		
provision pour imprévus divers		0 €
Sous total hors assiette mandataire		0 €
Reliquat provisionnel		0 €
Sous total Reliquat provisionnel		0 €
TOTAL AP Batiment		930 000 €

Mobilier-appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	19 000 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	15 000 €
Sous total équipements	34 000 €
Reliquat provisionnel	0 €
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
TOTAL AP Equipements	34 000 €
Ligne 616 (dommage ouvrage)	8 000 €
Sous total DO	8 000 €
Reliquat provisionnel	0 €
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
TOTAL AE DO	8 000 €

MONTANT DE L'AP	964 000 €
MONTANT DE L'AE	8 000 €
MONTANT DE L'OPERATION	972 000 €

PLANNING PREVISIONNEL (DM1 2018)

Debut des études	01/02/2017
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Euvre	15/12/2018
Dépôt Permis de Construire	01/05/2019
Début des travaux	15/11/2019
Livraison	15/01/2021

	2007 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE</b>														
<b>CP des AP</b>														
<b>BATIMENT</b>														
Ligne 232 (Honoraires)									12 400	57 600	54 300	3 000		127 300 €
Ligne 237 (avances honoraires)														0 €
Ligne 238 (avances honoraires)									37 000		505 700	260 000		802 700 €
Ligne 233-12 (travaux)														0 €
Reliquat provisionnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	12 400 €	34 600 €	560 000 €	263 000 €	0 €	930 000 €
<b>SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT</b>									12 400 €	94 600 €	560 000 €	263 000 €	0 €	930 000 €
<b>EQUIPEMENT</b>														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)												19 000		19 000 €
Ligne 21578 et 2183 (Eq. Equipement d'alerte)												15 000		15 000 €
Reliquat provisionnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	34 000 €	0 €	34 000 €
<b>SOUS TOTAL EQUIPEMENT</b>									0 €	0 €	0 €	53 000 €	0 €	53 000 €
<b>TOTAL</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	12 400 €	94 600 €	560 000 €	297 000 €	0 €	964 000 €
<b>CP des AE</b>														
<b>ASSURANCE</b>														
Ligne 616 (dommage ouvrage)												7 500	500	8 000 €
Reliquat provisionnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	7 500 €	500 €	8 000 €
<b>TOTAL</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	7 500 €	500 €	8 000 €

<b>études préliminaires</b>	
<i>Assiette mandataire</i>	
géomètre et sondage de sol	20 000 €
frais divers, repro, annonces ...	3 000 €
indemnités concours	
<b>prestations inte./lectuelles</b>	
maîtrise d'œuvre + OPC	69 500 €
contrôle technique et coordination SPS	15 300 €
études diverses et provision	5 700 €
frais d'abonnement et divers	4 000 €
prestations complémentaires (AMO, contrôles divers,....)- actualisation	
<b>travaux</b>	
travaux attribués	
Travaux en consultation ou à lancer	720 000 €
Travaux annexes (frais recouvrement, tère pierre et autres...)	15 000 €
provisions pour imprévus, divers et aléas	69 500 €
actualisation travaux	22 000 €
Autres	0 €
<b>Sous total assiette mandataire</b>	<b>974 000 €</b>
<b>Hors assiette mandataire</b>	
rémunération mandataire	
Autres études	
actualisation, taux de tolérance (provisions)	
provision pour imprévus divers	
<b>Sous total hors assiette mandataire</b>	<b>0 €</b>
Reliquat provisionnel	
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
<b>TOTAL AP Batiment</b>	<b>974 000 €</b>

Mobilier-appareillage ménagers - lignes 2184 et 2188	9 200 €
téléphonie info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	7 000 €
<b>Sous total équipements</b>	<b>16 200 €</b>
Reliquat provisionnel	
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
<b>TOTAL AP équipements</b>	<b>16 200 €</b>
<b>Ligne 615: (dommage ouvrage)</b>	
<b>Sous total DO</b>	<b>13 000 €</b>
Reliquat provisionnel	
Sous total Reliquat provisionnel	0 €
<b>TOTAL AE DO</b>	<b>13 000 €</b>

REPARTITION DES CREDITS PAIEMENT PAR ANNEE

	2007 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>CP des AP</b>														
<b>BATIMENT</b>														
Ligne 232 (Honoraires)								1 776	11 900	56 000	72 000	5 824		147 500 €
Ligne 237 (avances incorporelles)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)									5 000	75 000	706 500	40 000		826 500 €
Ligne 2313-12 (travaux)														0 €
Reliquat provisionnel									1 776 €	16 900 €	778 500 €	45 824 €		0 €
<b>SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 776 €</b>	<b>16 900 €</b>	<b>131 000 €</b>	<b>778 500 €</b>	<b>45 824 €</b>	<b>0 €</b>	<b>974 000 €</b>
<b>EQUIPEMENT</b>														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)											9 200			9 200 €
Ligne 21578 et 2183 (tel. Equipement d'alerte)											7 000			7 000 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>SOUS TOTAL EQUIPEMENT</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>16 200 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>16 200 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 776 €</b>	<b>16 900 €</b>	<b>131 000 €</b>	<b>794 700 €</b>	<b>45 824 €</b>	<b>0 €</b>	<b>990 200 €</b>
<b>CP des AE</b>														
<b>ASSURANCE</b>														
Ligne 616 (dommage ouvrage)											11 500	1 500		13 000 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>11 500 €</b>	<b>1 500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>13 000 €</b>

ANNEXE 2.13

SAINT HIPPOLYTE

OPERATION :

PLAN PLURIANNUEL

Mise à jour le 18 juillet 2018

<b>études préliminaires</b>		gémétre et sondage de sol	25 000 €
		frais divers, repro, annonces ...	3 000 €
		Indemnités concours	
<b>prestations intellectuelles</b>		maitrise d'œuvre + OPC	100 000 €
		contrôle technique et coordination SPS	15 000 €
		Etudes diverses et provision	13 000 €
		Frais d'arbitrage et divers	
		prestations complémentaires (AVC, contrôles divers.....) - actualisation	
<b>travaux</b>		travaux attribués	
		Travaux en consultation ou à lancer	680 000 €
		Travaux annexes (frais raccordement, 1ère pierre et autres...)	10 000 €
		provisions pour imprévus, divers et aléas	192 000 €
		actualisation travaux	
		Autres	
		<b>Sous total assiette mandataire</b>	<b>1 038 000 €</b>
<b>Hors assiette mandataire</b>		rémunération mandataire	
		Autres études	
		actualisation, taux de tolérance (provisions)	
		provision pour imprévus divers	0 €
		<b>Sous total hors assiette mandataire</b>	<b>0 €</b>
		Reliquat provisionnel	0 €
		<b>Sous total Reliquat provisionnel</b>	<b>0 €</b>
		<b>TOTAL AP Batiment</b>	<b>1 038 000 €</b>

Mobilier-appareillages ménagers - lignes 2184 et 2185	17 100 €
téléphone info équipements d'alerte - lignes 21578 et 2183	6 500 €
<b>Sous total équipements</b>	<b>23 700 €</b>
Reliquat provisionnel	0 €
<b>Sous total Reliquat provisionnel</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL AP Equipements</b>	<b>23 700 €</b>
Ligne 616 (dommage ouvrage)	18 100 €
<b>Sous total DO</b>	<b>18 100 €</b>
Reliquat provisionnel	0 €
<b>Sous total Reliquat provisionnel</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL AE DO</b>	<b>18 100 €</b>

MONTANT DE L'AP	1 061 700 €
MONTANT DE L'AE	18 100 €
MONTANT DE L'OPERATION	1 079 800 €

PLANNING PREVISIONNEL (DML 2018)

Debut des études	15/03/2018
Recrutement Maître d'Ouvrage Délégué	
Recrutement Maître d'Œuvre	30/08/2019
Dépôt Permis de Construire	15/03/2020
Debut des travaux	20/09/2019
Livraison	30/10/2021

REPARTITION DES CREDITS/PAIEMENT PAR ANNEE

	2007 à 2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
<b>BATIMENT</b>														
CP des AP														
Ligne 232 (Honoraires)									2 400	31 000	55 000	67 600		156 000 €
Ligne 237 (avances incorporées)														0 €
Ligne 238 (avances corporelles)											170 000	712 000		882 000 €
Ligne 2313-13 (travaux)														0 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>SOUS TOTAL OPERATION BATIMENT</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 400 €	31 000 €	225 000 €	779 600 €	0 €	1 038 000 €
<b>EQUIPEMENT</b>														
Ligne 2184 et 2188 (Mobilier)												17 100		17 100 €
Ligne 21578 et 2183 (tes. Equipement d'alerte)												6 500		6 500 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>SOUS TOTAL EQUIPEMENT</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	23 700 €		23 700 €
<b>TOTAL</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 400 €	31 000 €	225 000 €	803 300 €		1 061 700 €
<b>ASSURANCE</b>														
CP des AE														
Ligne 616 (dommage ouvrage)												14 000	4100	18 100 €
Reliquat provisionnel														0 €
<b>TOTAL</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	14 000 €	4100	18 100 €







PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - Opérations clôturées page 1/2

Date à partir de laquelle		PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS DE PROGRAMMES - Opérations clôturées page 1/2															
04/01/2016																	
Opérations clôturées		CS	GSP	CSR	CS	CSR	CSR	CSR	CSR	CSR	CSR	CSR	CSR	CSR	CSR	CS	Sous total page 1
		Etupes	Pontailier	Machre	1er Plateau	Orans	Baume les Dames	Validation	Saint-Vit	Charquemont	CS	La Russey					
Dépense CAS/DIS Inscription ou modification des AP		DM1-2014	DM2-2014	BP-2012	DM2-2010	BP-2010	BP-2012	BP-2010	BP-2013	BP-2013	DM2-2014						
Ligne 232		102 893	219 454	48 285	43 487	33 847	61 911	51 294	82 330	79 243	57 516						
Ligne 237		0	1 054 991	198 000	110 104	110 272	203 000	0	0	0	120 000						
Ligne 238		0	6 102 009	1 234 000	722 289	823 787	1 619 000	0	0	0	808 000						
Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MCD)		784 225	77 611	0	0	0	0	480 860	599 794	630 794	0						
Sous total paiement		866 918 €	7 454 058 €	1 438 385 €	878 640 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	985 516 €						
Mobilier équipement incendies - lignes 2194 et 2188		19 881	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Mobilier info équipements sécurité - lignes 2157/8 et 2183		12 921	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Sous total équipements		32 802 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €						
TOTAL		899 720 €	7 454 058 €	1 438 385 €	878 640 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	985 516 €						
Autorisations de programme plan pluriannuel																	
HORS AP																	
Achats terrains et bâtiments		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Mobilier et équipements		0 €	239 169 €	52 180 €	37 470 €	39 880 €	71 482 €	18 741 €	23 296 €	26 515 €	32 336 €						
TOTAL		0 €	239 169 €	52 180 €	37 470 €	39 880 €	71 482 €	18 741 €	23 296 €	26 515 €	32 336 €						
Crédits de paiement consommés 2003 à 2017																	
Ligne 232		102 893	219 454	48 285	43 487	33 847	61 911	51 294	82 330	79 243	57 516						
Ligne 237		0	1 054 991	198 000	110 104	110 272	203 000	0	0	0	120 000						
Ligne 238		0	6 102 009	1 234 000	722 289	823 787	1 619 000	0	0	0	808 000						
Ligne 2313-51 et 2313-12 (opérations sans MCD)		784 225	77 611	0	0	0	0	480 860	599 794	630 794	0						
Sous total paiement		866 918 €	7 454 058 €	1 438 385 €	878 640 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	985 516 €						
Mobilier, appareils incendies - lignes 2194 et 2188		19 881	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Mobilier info équipement sécurité - lignes 2157/8 et 2183		12 921	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Sous total dépenses équipements		32 802 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €						
TOTAL		899 720 €	7 454 058 €	1 438 385 €	878 640 €	967 905 €	1 883 911 €	532 154 €	673 064 €	610 037 €	985 516 €						
Achat terrains et bâtiments		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Mobilier et équipements		0 €	239 169 €	52 180 €	37 470 €	39 880 €	71 482 €	18 741 €	23 296 €	26 515 €	32 336 €						
TOTAL		0 €	239 169 €	52 180 €	37 470 €	39 880 €	71 482 €	18 741 €	23 296 €	26 515 €	32 336 €						
Reliquats réels																	
Bâtiment		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Equipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
TOTAL		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						









SDIS 25 - Service Immobilier

DM1 2018 PLAN IMMOBILIER / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS - Opérations en cours

Opérations en cours	CSP Beaumont Est	CSP Beaumont Centre (*)	Mont d'Or	CSP Marefeu	CSP Grichamps Vireaux	CSP Amnovey	Plateforme législative	Menesty	Gpi Est	Atelier départemental	CPI La Sirelle	CSP Moiré	CSP Saint Hippolyte	CSP Pierrefontaine les Vireaux
---------------------	------------------	-------------------------	-----------	-------------	-----------------------	-------------	------------------------	---------	---------	-----------------------	----------------	-----------	---------------------	--------------------------------

Autorisations d'engagements	Coûts des opérations														
	DM2-2008	DM2-2012	DM1 2017	BP 2013	BP 2016	BP 2018	DM2-2011	BP 2016	01/08/2018	DM2-2011	BP 2017	BP 2017	BP 2018	BP 2016	
Déclassement CAS/DIS transaction ou modification cas AE	54 000	0	18 650	24 800	12 000	12 400	20 500	0 600	4 100	18 700	6 000	13 000	18 100	18 800	
Montants autorisations d'engagement BP 2016	54 000	0	18 650	24 800	12 000	12 400	20 500	6 800	4 100	18 700	6 000	13 000	18 100	18 800	
Montants autorisations d'engagement DM1 2016	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Balances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	54 000	0	18 650	24 800	12 000	12 400	20 500	6 600	4 100	18 700	6 000	13 000	18 100	18 800	
hors AE	0	108 873	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	0	108 873	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Plan Immobilier des paiements	Coûts des opérations														
	DM2-2008	DM2-2012	DM1 2017	BP 2013	BP 2016	BP 2018	DM2-2011	BP 2016	01/08/2018	DM2-2011	BP 2017	BP 2017	BP 2018	BP 2016	
Credits de paiement consommés 2013 à 2017	46 598	0	14 267	18 579	8 000	8 200	15 889	0	0	0	0	0	0	0	
Credits de paiement 2018 - M. Cas AE	46 598	0	14 267	18 579	8 000	8 200	15 889	0	0	0	0	0	0	0	
Credits de paiement 2018 - M. Cas AE	0	0	1 400	5 824	4 000	4 200	4 612	8 600	4 100	18 700	6 000	13 000	18 100	18 800	
dont crédits de paiement BP 2018 - ligne 6182	0	0	1 400	3 200	1 600	1 200	0	0	3 500	7 200	0	0	0	0	
dont crédits de paiement BP 2018 - ligne 6183	0	0	0	2 624	400	2 000	0	0	0	600	0	0	0	0	
dont crédits de paiement BP 2018 - ligne 6182 hors AE 2013 à 2017	0	108 873	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	93 196	108 873	15 667	37 403	16 000	12 400	31 501	8 600	4 100	18 700	6 000	13 000	18 100	18 800	
Reliquats prévisionnels	8 004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	8 004	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Officiers prévisionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Responsable: Directeur des services de l'immobilier départemental - 03 20 56 50 00 - 12 rue de la République - 25000 BESANCON - 03 20 56 50 00 - 12 rue de la République - 25000 BESANCON

DM1 2018

mise à jour : 18/07/2018

		Bilan en					
		Autorisations de programme		Autorisations d'engagement			
		Opérations		Opérations			
		en cours	clôturées	en cours	clôturées		
AP	41 337 600 €	28 700 776 €	222 650 €	55 571 €	AE		
HORS AP	487 917 €	946 602 €	108 673 €	139 468 €	HORS AE		
CP consommés	30 584 794 €	26 999 325 €	108 707 €	47 724 €	CP consommés		
CP consommés hors AP	487 917 €	946 602 €	108 673 €	139 468 €	CP consommés hors AE		
CP inscrits	9 118 146 €		105 939 €		CP inscrits		
CP inscrits hors AP	0 €		0 €		CP inscrits hors AE		
Reliquats prévisionnels	1 634 660 €		8 004 €		Reliquats prévisionnels		
Reliquats réels		1 701 451 €		7 847 €	Reliquats réels		
BILAN	0 €	0 €	0 €	0 €	BILAN		

Economie générale du plan				
Montant global du plan (mars 2011)				
87 900 000 €			AP/AE + hors AP/AE	
Opérations			total	Taux de réalisation
en cours	clôturées			
AP - AE	41 560 250 €	28 756 347 €	70 316 597 €	81,91%
HORS AP - AE	596 590 €	1 086 070 €	1 682 660 €	
CP consommés	30 693 501 €	27 047 049 €	57 740 550 €	67,60%
CP consommés hors AP - AE	596 590 €	1 086 070 €	1 682 660 €	
CP inscrits	9 224 085 €		9 224 085 €	10,49%
CP inscrits hors AP - AE	0 €		0 €	
Reliquats prévisionnels	1 642 664 €		1 642 664 €	1,87%
Reliquats réels		1 709 298 €	1 709 298 €	1,94%
BILAN	0 €	0 €	0 €	



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**EVOLUTION DES RESSOURCES ET DES CHARGES  
PREVISIBLES POUR L'EXERCICE 2019**

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 19 octobre à 10h00, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs s'est réuni au Service départemental d'incendie et de secours, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

**Membres avec voix délibérative**

- ▶ Mme Christine BOUQUIN, M. Alain LORIGUET, Mme Florence ROGEBOZ, M. Thierry VERNIER, M. Jean-Luc GUYON, Mme Catherine CUINET, M. Claude DALLAVALLE, Mme Martine VOIDEY, Mme Géraldine LEROY, M. Anthony POULIN, M. Fabrice TAILLARD, M. Christian POURNY, M. Philippe MARECHAL.

**Membres avec voix consultative**

- ▶ M. le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, M. le Colonel Jean-Luc POTIER, Mme la Médecin hors-classe Caroline PEUGEOT-MORTIER, M. le Commandant Nicolas SEIGNOBOSC, M. le Lieutenant Christophe SPARAPAN, Mme le Sergent-chef Véronique CRAVE, M. le Capitaine Frédéric MAURICE.

**Membre de droit**

- ▶ M. Nicolas REGNY, directeur de cabinet de M. le Préfet du Doubs.

**Le payeur départemental**

- ▶ M. Michel PETITCOLAS

**ETAIENT EXCUSES**

- ▶ M. le Préfet du Doubs, M. Philippe GONON, Mme Michèle LETOUBLON, Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Mme Françoise BRANGET, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe ALPY, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Christophe LIME, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Yoran DELARUE, M. Philippe GAUTIER, M. Joseph TYRODE, M. Henri Francis DUFOUR, M. le Sergent-chef Sébastien COLLIARD, M. le Sergent-chef Daniel BERTRAND.

**PROCURATIONS**

- ▶ M. Ludovic FAGAUT, en l'absence de sa suppléante Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, donne pouvoir à Mme Florence ROGEBOZ.
- ▶ M. Philippe ALPY, en l'absence de sa suppléante Mme Marie-Laure DALPHIN, donne pouvoir à M. Thierry VERNIER.
- ▶ M. Philippe GONON, en l'absence de sa suppléante Mme Michèle LETOUBLON, donne pouvoir à M. Alain LORIGUET.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

- ▶ M. le Lieutenant-colonel Ralph JESER, Mme Odile DESCHAMPT-MONOT, M. Jérôme EITZE, Mme Julie FAIVRE, M. Didier NICOD, Mme Séverine BONNET.

**22 OCT. 2018**

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs, du mois d'octobre 2018*

## **EVOLUTION DES RESSOURCES ET DES CHARGES PREVISIBLES POUR L'EXERCICE 2019**

Ce rapport est présenté dans le cadre de l'article L.1424-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui dispose que la contribution du département au budget du service départemental d'incendie et de secours est fixée, chaque année, par une délibération du conseil départemental au vu du rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles du service au cours de l'année à venir, adopté par le conseil d'administration de celui-ci.

Ce rapport présente les dépenses et les recettes prévues pour l'année 2019, telles qu'elles peuvent être envisagées à ce jour. Il ne s'agit pas d'orientations budgétaires, lesquelles seront présentées au CASDIS au mois de décembre.

### **I. La section de fonctionnement**

#### **1. Les dépenses de fonctionnement**

##### **A. Les dépenses de personnel (36,3 M€, + 2 %)**

Ces dépenses sont principalement composées de la masse salariale, des indemnités versées aux sapeurs-pompiers volontaires (SPV) et de la prestation fidélité et reconnaissance. Elles sont amenées à progresser entre 2018 et 2019, en raison de l'augmentation de l'activité opérationnelle qui devrait impliquer des créations de postes et une augmentation des indemnités SPV.

##### **B. Les autres dépenses réelles de fonctionnement (7,9 M€, + 1,7 %)**

Ces dépenses devraient progresser, notamment en raison de l'augmentation des coûts du carburant et de l'énergie.

Cette progression des dépenses réelles de fonctionnement (personnel et autres charges) représente une augmentation d'environ 900 K€.

##### **C. Les dépenses d'ordre : dotation aux amortissements et virement à la section d'investissement**

La dotation aux amortissements pourra être calculée en fin d'exercice budgétaire. Elle devrait être stable par rapport à 2018.

Le montant du virement sera déterminé en fonction de l'excédent dégagé en 2018 et des investissements prévus en 2019.

#### **2. Les recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement perçues par le SDIS sont composées :

- De la contribution du Département : 54 % des recettes réelles constatées au CA 2017 ;
- Des contributions des communes et établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) : 43% des recettes réelles constatées au CA 2017 ;
- D'autres recettes dont les interventions facturées et le remboursement des carences de transporteurs sanitaires privés : 3 % des recettes réelles constatées au CA 2017.

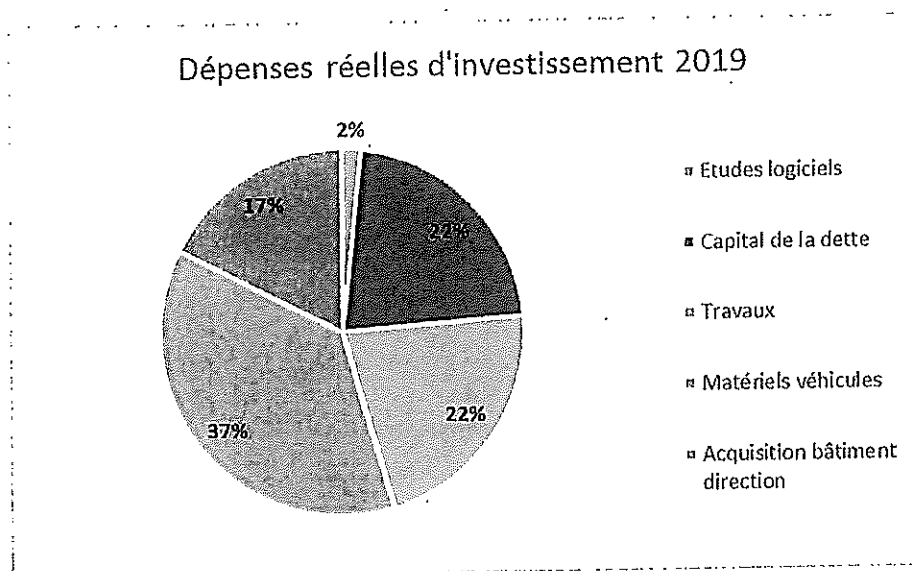
**En application du CGCT, la progression des contributions des communes et EPCI est plafonnée à l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC).**

**Entre les mois d'août 2017 et août 2018, l'IPC a progressé de 2,3 %.**

## II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont estimées à 13,7 M€ pour l'année 2019.



#### A. Les véhicules, matériels de secours et autres matériels (5 M€)

Les dépenses prévues pour 2019 permettront de maintenir à niveau le parc de véhicules et le matériel du SDIS.

#### B. Etudes et logiciels (0,2 M€)

2019 sera marquée par l'achèvement du projet Mobilités et nomadisme numériques.

#### C. Travaux (3 M€)

Dans le cadre du plan pluriannuel, l'année 2019 sera marquée par :

- l'achèvement des travaux du Centre d'incendie et de secours (CIS) de Moncey et de l'atelier départemental;
- le début des travaux pour les opérations de Mouthe, La Fuvelle, Pierrefontaine-Les-Varans et Saint-Hippolyte.

En parallèle, la mise à niveau progressive des centres (aménagement de locaux : vestiaires, salles de formation) sera poursuivie.

#### D. L'acquisition du bâtiment de la Direction départementale (2,4 M€)

Les services du Conseil départemental et du SDIS étudient la possibilité pour le SDIS d'acquérir le bâtiment occupé par la Direction. Les modalités de financement de cette acquisition, dont le montant est évalué à 2,4 M€, et son éventuel échelonnement dans le temps sont en cours d'analyse.

#### E. Le remboursement du capital de la dette (3 M€)

Les échéances de remboursement des emprunts contractés par le SDIS jusqu'en fin d'exercice 2018 devraient s'élever à 3 M€ en 2019.

## 2. Les recettes d'investissement

Comme en 2018, un virement sera opéré de la section de fonctionnement vers la section d'investissement afin d'augmenter la part d'autofinancement des investissements du SDIS.

### A. Les subventions (0,1M€)

Les subventions attendues pour l'année 2019 concernent :

- D'une part, la participation des collectivités aux opérations de construction d'un CIS sur leur territoire ;
- D'autre part, une subvention attendue de la part de l'Etat qui a d'ores et déjà fait l'objet d'une décision d'attribution dans le cadre de la dotation de soutien aux investissements structurants des SDIS, pour le plan Mobilité et nomadisme numériques.

### B. Les remboursements du fonds de compensation de la TVA (1,2 M€)

Le FCTVA perçu en 2019 portera sur les investissements réalisés en 2018.

### C. La dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements sera calculée en fin d'exercice budgétaire 2018.

### D. Le virement de la section de fonctionnement

Ce virement a pour objet de modérer la progression de l'endettement du SDIS. Il est prélevé sur l'excédent cumulé en section de fonctionnement. Son montant sera déterminé en fonction du niveau d'excédent attendu fin 2018 et des orientations budgétaires pour les années 2019 et suivantes.

### E. L'emprunt

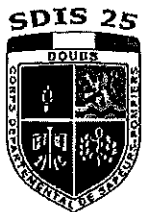
Afin d'équilibrer la section d'investissement, il est également prévu de souscrire un emprunt en 2019.

*Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent l'évolution des ressources et des charges du SDIS présentée dans ce rapport.*



*Pour extrait conforme,  
La présidente du conseil d'administration,*

*Christine BOUQUIN*



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS  
Corps départemental de sapeurs-pompiers

**Arrêté n°2018/1487 fixant la liste des candidats autorisés à prendre part aux épreuves d'admissibilité du concours interne d'accès au cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels**

**La présidente du conseil d'administration du  
service départemental d'incendie et de secours du Doubs,**

- Vu** le code général des collectivités territoriales ; notamment le chapitre IV du titre II du livre IV de la première partie relative aux services d'incendie et de secours (article L.1424 - 1 et suivants), ainsi que les dispositions réglementaires correspondantes (article R.1424- 1 et suivants) ;
- Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 36, 43 et 44 ;
- Vu** le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, notamment ses articles 8 et 9 ;
- Vu** le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;
- Vu** le décret n°2012-521 du 20 avril 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, notamment son article 4 ;
- Vu** le décret n°2012-730 du 7 mai 2012 modifié fixant les modalités d'organisation du concours prévu à l'article 4 du décret n°2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, notamment ses articles 1, 5, 6 et 7 ;
- Vu** le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu** l'arrêté n°2018/1288 portant ouverture d'un concours interne prévu à l'article 4 du décret n°2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels ;

**A R R Ê T E**

**Article 1** Sont admis à se présenter aux épreuves d'admissibilité du concours interne d'accès au cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, organisé par le service départemental d'incendie et de secours du Doubs en 2018, les candidats classés par ordre alphabétique dont les noms suivent :

N° de dossier	Sexe	Nom usuel	Prénom usuel	Lieu de naissance
2018-SGT-25-10100	Monsieur	ADER	Jerome	FOIX (09)
2018-SGT-25-10080	Monsieur	BALLOIS	Renaud	ROUBAIX (59)
2018-SGT-25-10041	Monsieur	BARÇON	Jean-Claude	PONTARLIER (25)
2018-SGT-25-10022	Monsieur	BEL	Julien	BELFORT (90)
2018-SGT-25-10038	Monsieur	BERNARD	Remy	BASTIA (2B)
2018-SGT-25-10095	Monsieur	BOLE	Julien	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10071	Madame	BOURDIN	Fanny	PONTARLIER (25)
2018-SGT-25-10028	Monsieur	BOURGIN	Sebastien	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10016	Monsieur	BRENANS	Raphael	CHAMPAGNOLE (39)
2018-SGT-25-10050	Monsieur	BRENIAUX	Jean-Simon	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10048	Monsieur	BREUILLOT	Kevin	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10021	Monsieur	BULLE	Mathieu	PONTARLIER (25)
2018-SGT-25-10030	Monsieur	CERDA	Frédéric	MIRAMAS (13)
2018-SGT-25-10069	Monsieur	CLERC	Laurent	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10032	Monsieur	COHADON	Sylvain	CLERMONT FERRAND (63)
2018-SGT-25-10002	Monsieur	COURVOISIER	Emmanuel	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10091	Madame	CRETIN	Laure	ST CLAUDE (39)
2018-SGT-25-10014	Monsieur	DELPORTE	Rémy	MONTAUBAN (82)
2018-SGT-25-10063	Monsieur	DEUDON	Matthieu	CAMBRAI (59)
2018-SGT-25-10074	Monsieur	DUSSOUILLEZ	Mickaël	PONTARLIER (25)
2018-SGT-25-10060	Monsieur	FAIVRE	Romain	LONS LE SAUNIER (39)
2018-SGT-25-10042	Monsieur	FISCHER	Jonathan	MULHOUSE (68)
2018-SGT-25-10025	Monsieur	GAGELIN	Alexandre	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10097	Monsieur	GARINO	Patrice	GRASSE (06)
2018-SGT-25-10011	Monsieur	GAUDUMET	Michaël	AUDINCOURT (25)
2018-SGT-25-10010	Monsieur	GERMAIN	Sébastien	CHAMPAGNOLE (39)
2018-SGT-25-10068	Monsieur	GRANDMOUGIN	Baudoin	MONTBELIARD (25)
2018-SGT-25-10019	Monsieur	LAITHIER	Julien	PONTARLIER (25)
2018-SGT-25-10094	Monsieur	LAROCHE	Damien	LURE (70)
2018-SGT-25-10086	Monsieur	LEOTOING	Maxime	CLERMONT FERRAND (63)
2018-SGT-25-10064	Madame	LOPEZ	Sara	CANNES (06)
2018-SGT-25-10055	Monsieur	LOUGNON	Gaetan	MONTLUCON (03)
2018-SGT-25-10009	Monsieur	MERME	Dorlan	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10099	Monsieur	MEYER	Florent	MONTPELLIER (34)
2018-SGT-25-10015	Monsieur	MINOLETTI	Benoit	CHAMPAGNOLE (39)
2018-SGT-25-10046	Monsieur	MINOLETTI	Alexandre	CHAMPAGNOLE (39)

N° de dossier	Sexe	Nom usuel	Prénom usuel	Lieu de naissance (ville)
2018-SGT-25-10088	Monsieur	MONNIN	Frédéric	MONTBELIARD (25)
2018-SGT-25-10004	Madame	MOURAUX	Karen	PONTARLIER (25)
2018-SGT-25-10027	Madame	MOURAUX	Caroline	PONTARLIER (25)
2018-SGT-25-10079	Monsieur	PALLUET	Baptiste	ROANNE (42)
2018-SGT-25-10005	Monsieur	PETIT	Cédric	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10084	Monsieur	PETTI	Charles	DIEPPE (76)
2018-SGT-25-10017	Monsieur	PLUMEREL	Guillaume	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10013	Monsieur	POUDEVIGNE	Martin	ALES (30)
2018-SGT-25-10007	Monsieur	POURCELOT	Sébastien	PONTARLIER (25)
2018-SGT-25-10008	Monsieur	POURCELOT	Michael	PONTARLIER (25)
2018-SGT-25-10082	Monsieur	PROVOST	Mathieu	LAVAL (53)
2018-SGT-25-10023	Monsieur	ROUARD	Fabien	BELFORT (90)
2018-SGT-25-10018	Monsieur	ROUSSIN	Anthony	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10090	Monsieur	RUDE	Alexandre	LONS LE SAUNIER (39)
2018-SGT-25-10045	Monsieur	SABATINO	Cédric	MARSEILLE (13)
2018-SGT-25-10031	Monsieur	SCUBLA	Raphael	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10020	Monsieur	SOSSONG	Armel	BESANCON (25)
2018-SGT-25-10073	Monsieur	THEVENET	Patrice	TASSIN LA DEMI LUNE (69)
2018-SGT-25-10034	Monsieur	TOITOT	Didier	BELFORT (90)
2018-SGT-25-10057	Monsieur	WEISGERBER	Joel	MULHOUSE (68)
2018-SGT-25-10012	Monsieur	WURTZ	Jean-Cyril	VALENCE (26)
2018-SGT-25-10072	Monsieur	ZUCHELLI	Nicolas	ST MARTIN D'HERES (38)

**Article 2**

Est admis à se présenter aux épreuves d'admissibilité du concours interne d'accès au cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels, organisé par le service départemental d'incendie et de secours du Doubs en 2018, sous réserve de fournir les pièces complémentaires du dossier d'inscription avant le début de la première épreuve, le candidat dont le nom suit :

N° de dossier	Sexe	Nom usuel	Prénom usuel	Lieu de naissance
2018-SGT-25-10003	Monsieur	DEDIEU	Gaëtan	CARCASSONNE (11)

- Article 3** Le directeur départemental des services d'incendie et de secours du Doubs est chargé de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera :
- publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours du Doubs et par voie électronique sur son site internet ([www.sdis25.fr](http://www.sdis25.fr)) ;
  - affiché dans ses locaux.

Fait à Besançon, le 19 octobre 2018

La Présidente du conseil d'administration,



Christine BOUQUIN

*La Juridiction Administrative peut être saisie par une personne lésée par voie de recours formé contre une décision :*

- *directement dans un délai de 2 mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative), étant précisé que durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé, auprès du président du conseil d'administration, prorogeant le délai de recours devant la Juridiction Administrative ;*
- *par l'intermédiaire du Représentant de l'État dans le Département (article L. 3132-3 du code général des collectivités territoriales) dans les 2 mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée et, pour les actes visés à l'article L. 3131-2 du code général des collectivités territoriales, de sa transmission au Représentant de l'État*





**Certifié conforme**  
**Contrôleur général Stéphane**  
**BEAUDOUX**

Directeur Départemental des  
Services d'Incendie et de Secours  
Commandant le 25<sup>e</sup> CDSP